

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

LE RÔLE DE MICHELLE BACHELET DANS  
LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE AU CHILI

MÉMOIRE DE MAÎTRISE  
PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMME EXIGENCE PARTIELLE DU PROGRAMME  
DE MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL  
(PROFIL INTERNATIONAL)

PAR  
CHRISTÈLE BOLDUC

FÉVRIER 2019

## TABLES DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	1
<b>CHAPITRE 1. PROBLÉMATIQUE</b> .....	7
<u>1. Autoritarisme et transition démocratique</u> .....	8
<u>1.1 L'autoritarisme bureaucratique</u> .....	9
1.1.1 Le contexte de la Guerre froide.....	10
1.1.2 L'usage coordonné de la force répressive : l'Opération Condor.....	11
1.1.3 L'instauration d'une nouvelle Constitution.....	16
1.1.4 L'autoritarisme politique et libéralisme économique .....	18
<u>1.2 Le tournant des années 1980</u> .....	22
<u>1.3 Les particularités de la transition démocratique chilienne</u> .....	25
<u>1.4 Question de recherche et hypothèses</u> .....	26
<b>CHAPITRE 2. CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL</b> .....	30
<u>2.1 La transition démocratique</u> .....	31
<u>2.2 Définir la démocratie</u> .....	34
2.2.1 La démocratisation.....	35
2.2.2 L'instauration d'une bonne démocratie.....	36
2.2.3 La culture politique de la bonne gouvernance.....	37
<u>2.3 La transition démocratique au Chili</u> .....	39
2.3.1 Les enclaves autoritaires.....	39

<b>CHAPITRE 3. MÉTHODOLOGIE ET LIMITES.....</b>	<b>44</b>
<u>3.1 La méthode sociohistorique.....</u>	<u>45</u>
<u>3.2. L'étude de cas.....</u>	<u>47</u>
<u>3.3 Contextualisation de l'étude de cas : la transition pré-Bachelet.....</u>	<u>50</u>
3.3.1. Battre l'autoritarisme de l'intérieur.....	51
3.3.2 Subordonner les forces militaires aux autorités civiles.....	52
3.3.3 Reconnaître les violations des droits humains lors de la dictature..	54
3.3.4 Réformer la Constitution.....	56
<u>3.4 La démarche de collecte de données.....</u>	<u>59</u>

## **CHAPITRE 4. LE RÔLE DE LA PERSONNALITÉ POLITIQUE**

<b>DE MICHELLE BACHELET DANS LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE.....</b>	<b>62</b>
<u>4.1 La nature de sa nomination.....</u>	<u>64</u>
4.1.1 Considérations sur la « vague rose » .....	64
4.1.2 Diversité de la « vague rose » .....	67
4.1.3 Renforcement de l'influence des Institutions internationales de droits humains.....	68
4.1.4 Développement d'une volonté d'une autre démocratie.....	71
4.1.5 Popularité et identification de la société à Michelle Bachelet.....	73
<u>4.2 Son style de leadership personnel.....</u>	<u>78</u>
4.2.1 Un leadership « réconciliateur » .....	78
4.2.2 Un leadership « féminin » .....	83

<b>CHAPITRE 5. NOUVELLE GOUVERNANCE ET LIMITES DE LA PRÉSIDENCE DE MICHELLE BACHELET</b> .....	87
<u>5.1. Réappropriation de la politique</u> .....	88
5.1.1 Cas d'exemple : le droit des femmes.....	89
<u>5.2 Ouverture à la société civile</u> .....	92
<u>5.3 Les limites de la présidence de Michelle Bachelet</u> .....	96
5.3.1 Au niveau politique.....	96
5.3.2 La continuité du système économique.....	102
<b>CONCLUSION</b> .....	106
<u>Retour sur la question de recherche et hypothèses de recherche</u> .....	106
<u>Le paradoxe de sa personnalité politique</u> .....	111
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	115

## INTRODUCTION

En décembre 2017, les élections chiliennes ont sonné le glas du deuxième mandat de Michelle Bachelet à la présidence du pays depuis le retour à la démocratie en 1990. Elle laisse sa place au conservateur Sebastián Piñera, qui lui aussi entame son deuxième mandat. En effet, depuis 2006, Michelle Bachelet et Sebastián Piñera se partagent la présidence à tour de rôle, tous deux ayant une très haute popularité auprès des électeurs, malgré leurs opinions politiques opposées (Radio-Canada, 2017).

Avec du recul, nous devons nous interroger sur le rôle de Michelle Bachelet dans le développement politique chilien contemporain depuis la fin de la dictature. Elle est en effet une actrice centrale des mandats au pouvoir de la Concertation, large coalition politique ayant présidé aux destinées du Chili depuis les débuts de la transition démocratique (1990), jusqu'à la fin du premier mandat de Michelle Bachelet en 2010. Ses deux mandats présidentiels, quoiqu'ils ne soient pas consécutifs en raison de la limitation des mandats instituée par la Constitution, indiquent la grande confiance que lui porte l'électorat chilien. La majorité obtenue par son Parti au Congrès lors de son premier mandat présidentiel (2006-2010) va permettre de faire avancer certaines réformes institutionnelles, caractérisées comme progressistes par rapport à ses prédécesseurs (Stoffel, 2006; Doran, 2010; Ross, 2006).

Afin de comprendre la portée de sa présidence sur la transition démocratique, un retour sur le passé est inévitable, car c'est à partir de l'histoire que l'on pourra analyser les mécanismes qui vont façonner la transition démocratique.

Dans les années 1980-1990 notamment, le démantèlement des régimes autoritaires en Amérique latine a suscité beaucoup d'effervescence dans la littérature en Science politique, allant jusqu'à instituer un sous-champ de la « transitologie », c'est-à-dire l'étude des transitions de régimes autoritaires à la démocratie (Joignant, 2005; Fregosi, 2011). Toutefois, il a rapidement été souligné que la transitologie n'était pas suffisante dans la compréhension du développement politique d'un pays. C'est dans ce contexte que la mobilisation d'autres approches issues des sciences sociales deviendra essentielle pour alimenter l'analyse du développement politique des sociétés post-transition (Joignant, 2005).

En effet, Verdo & Vidal (2012) affirment que les sciences sociales n'ont jamais été autant sollicitées dans les débats politiques que traversent les démocraties du XXI<sup>e</sup> siècle en Amérique latine (p.20). Toutefois, plusieurs courants s'opposent, ce qui illustre la difficulté des sociétés latino-américaines à parvenir à un consensus sur leur histoire et sur les processus qui ont engendré le tournant vers la démocratie. Ainsi, chaque pays latino-américain a sa propre historicité et ses propres dynamiques, d'où l'importance de retracer l'origine de sa transition et des mécanismes qui la façonnent.

En ce qui concerne la transition démocratique du Chili, elle est généralement perçue comme une transition démocratique « exemplaire », dans la mesure où elle a été largement

célébrée pour sa stabilité politique et une croissance économique (Joignant, 2005; Doran, 2006; Bitar & Lowental, 2015). Celle-ci sera entamée lors des premières élections démocratiques en mars 1990, qui sonnent le glas à dix-sept ans de dictature.

Pourtant, au lendemain des élections, plusieurs enclaves du régime autoritaire persistent, telles que la Constitution de 1980 et la présence d'Augusto Pinochet comme haut fonctionnaire de l'État. La question de la violation des droits humains lors de la dictature est complètement étouffée au nom de la stabilité politique et on empêche tout recours aux poursuites judiciaires contre les militaires ayant participé à la violation de droits humains. On doit donc s'interroger sur les mécanismes qui font de cette transition un « exemple » de démocratie réussie, car plusieurs enclaves autoritaires persistent dans l'arène politique après le retour à la démocratie. (Garretòn, 1989)

Après trois gouvernements successifs de la Concertation des Partis pour la démocratie (1990-2006), on voit l'arrivée d'une femme, divorcée et célibataire, issue du Parti socialiste, nommée comme candidate de la Concertation, puis élue à la présidence du Chili en 2006 jusqu'en 2010. Michelle Bachelet accède à la présidence avec un nouveau style de *leadership* et annonce un nouveau type de gouvernance qui s'inscrit en rupture totale avec ses prédécesseurs, dans la mesure où elle permet d'ouvrir la sphère politique aux revendications sociales. En ce sens, pour plusieurs auteurs, son élection représente le symbole d'une transition « achevée » (Huneeus, 2005; Prognon, 2007).

Ainsi, ce mémoire a pour but d'apporter un éclairage sociohistorique sur la portée de l'élection à la présidence de Michelle Bachelet en 2006 sur le développement politique

chilien et sur son rôle dans la transition démocratique. En d'autres mots, cette recherche permet de répondre à la question de recherche suivante : En tenant compte des contraintes politiques et économiques de la démocratie de « consensus » léguées par la dictature, quelle est la portée de l'élection de Michelle Bachelet à la présidence en 2006 sur la transition démocratique au Chili ?

Or, nous croyons qu'une simple application des outils de la transitologie n'est pas suffisante pour comprendre les différents processus de la transition démocratique chilienne.

« C'est pourquoi il convient de retracer l'histoire à la fois politique et intellectuelle de la transition à la démocratie au Chili, en tant qu'enjeu de lutte et objet de disputes intellectuelles [...] afin de déboucher sur une sociologie de l'objet, des approches qu'il a suscitées, des agents qui l'ont investi de sens et du traitement politique que cet enjeu a rendu possible, au terme d'un chassé-croisé rarement interrogé entre politique et sciences sociales » (Joignant, 2005, p.39).

Pour ce faire, le premier chapitre met en lumière la problématique, soit le contexte historique de la transition démocratique, en commençant par l'autoritarisme bureaucratique des années 1973-1990. Il est mentionné des caractéristiques propres à la dictature chilienne et comment celles-ci vont façonner la transition démocratique. Le contexte de la Guerre froide, l'usage coordonné de la force répressive (l'Opération Condor), l'instauration d'une nouvelle Constitution, le libéralisme économique et l'autoritarisme politique sont les principaux sous-aspects étudiés. Puis, un éclairage est



mis sur les années 1980, où plusieurs décisions sont prises par les élites intellectuelles et par les différents Partis politiques afin de coordonner une sortie pacifique de la dictature. Ensuite, les particularités de la transition démocratique chilienne sont explicitées. Ces aspects déboucheront sur la question de recherche et les hypothèses.

Le deuxième chapitre est le cadre théorique et conceptuel. C'est dans cette section où on définit ce que l'on entend par « enclaves autoritaires », « transition démocratique » et « démocratie ». Une attention particulière est également portée sur le type de démocratie que le Chili entreprend de bâtir, soit une démocratie de « consensus ».

Ensuite, le troisième chapitre porte sur la méthodologie et ses limites. Le type de recherche envisagé, soit l'étude de cas, est explicité davantage. Dans cette section, nous allons également analyser les conditions de la transition pré-Bachelet en portant une attention particulière sur certaines actions des présidents de la Concertation de 1990 à 2006, ce qui dresse le contexte sociopolitique dans lequel l'élection de Michelle Bachelet s'insère.

Le quatrième chapitre porte sur la portée de la personnalité politique de Michelle Bachelet sur la transition démocratique. Celle-ci est illustrée par la nature de sa nomination et par son style de *leadership* personnel, qui auront des répercussions importantes dans l'arène politique chilienne.

Le cinquième chapitre porte sur le type de gouvernance qu'elle va instaurer, c'est-à-dire une approche basée sur la réappropriation de la politique sensible aux revendications sociales et sur l'ouverture à la société civile des processus décisionnels, ce qui annonce une nouvelle ère démocratique chilienne. Ces chapitres permettent de répondre à la

question générale de recherche. Puis, certaines limites de la présidence de Michelle Bachelet sont présentées.

Le dernier chapitre est un sommaire du mémoire, où sont résumés les principaux points de la recherche. De plus, c'est ici que se retrouve notre propre analyse du problème de recherche, en prenant du recul face à notre étude.

## CHAPITRE 1. PROBLÉMATIQUE

Le mémoire présenté s'inscrit dans une perspective de développement politique, c'est-à-dire de l'étude du cheminement des sociétés vers la démocratie libérale. Mon cheminement académique m'a permis d'approfondir mes connaissances à la fois en science politique et en histoire, dans la mesure où je détiens un baccalauréat avec une majeure en science politique et une mineure en Histoire. Dans ce contexte, mon analyse est faite à la lumière de mes connaissances en histoire et en science politique, ce qui est d'ailleurs un élément d'originalité de ce mémoire. En effet, je compte étudier le cheminement historique d'un régime politique latino-américain tout en l'analysant par le biais de la transitologie, approche se rattachant à la science politique.

Si un problème de recherche est un « écart conscient entre ce que nous savons et ce que nous devrions savoir » (Gauthier, 2010, p.55), ma recherche tente de combler le manque de connaissances sur le cheminement historique de l'ascension au pouvoir de Michelle Bachelet en 2006. Certes, je suis consciente que des travaux portant sur sa présidence et sur la valeur symbolique de l'arrivée d'une femme au pouvoir existent déjà. Pour Prognon (2007) notamment, son élection représente la dernière étape de la démocratisation au Chili (p.7). Toutefois, peu de travaux mettent en lumière le cheminement historique de son élection en 2006 dans une perspective axée sur la transition démocratique. D'ailleurs, selon Bitar & Lowenthal (2015), les études sur les transitions démocratiques sont souvent déficitaires sur le plan des acteurs individuels et de leur rôle crucial dans la transition d'un

pays donné (p.2). Ainsi, ce mémoire tente non seulement de combler ce vide, mais également de mettre en perspective les éléments sociohistoriques spécifiques qui ont permis à Michelle Bachelet d'accéder au pouvoir.

Dans cette optique, ce mémoire se pose comme une façon d'éclairer un processus historique spécifique contribuant à mettre en perspective certains aspects sociohistoriques de la transition démocratique en Amérique latine. Cette proposition de recherche est centrale tout au long de ce mémoire, dans la mesure où, sans être totalement exhaustive, je m'efforcerai de mettre en lumière certains processus propres aux dynamiques de la transition chilienne. Ce cheminement va nous permettre de répondre à la question générale de recherche, qui tente d'éclaircir la portée de l'élection de Michelle Bachelet à la présidence en 2006 sur la transition démocratique au Chili.

### 1. Autoritarisme et transition démocratique au Chili

On ne peut pas analyser la transition démocratique du Chili sans comprendre son passé autoritaire des années 1970 aux années 1990, car celui-ci va façonner la transition démocratique et engendrer des enclaves autoritaires importantes. Il est donc nécessaire de comprendre d'où vient la société chilienne pour mieux étudier ce qu'elle est aujourd'hui. Bien que l'histoire chilienne remonte bien au-delà de ces années-là, ce sont ces décennies qui sont essentielles à la compréhension des enjeux et du contexte de l'élection de Michelle Bachelet en 2006.

L'importance du contexte historique dans la compréhension du développement politique des pays d'Amérique latine a été soulignée par le néo-institutionnalisme historique. Les notions de dépendance au sentier (*path dependency*) et de jonctions critiques (*critical junctures*) ont notamment été mises de l'avant par Collier et Collier (2002) et servent encore aujourd'hui de cadre de référence dans l'étude des régimes politiques latino-américains. C'est dans cet esprit que j'insiste dans ce mémoire sur la contextualisation historique comme élément explicatif des caractéristiques propres à la transition démocratique chilienne.

### 1.1 L'autoritarisme bureaucratique

Tout comme plusieurs pays latino-américains, le Chili est passé par une phase d'autoritarisme bureaucratique avant d'entamer sa transition à la démocratie au début des années 1990. Ainsi, afin de bien comprendre les processus qui ont mené à la transition, il est important d'explicitier les caractéristiques propres à l'autoritarisme bureaucratique sud-américain. En effet, les régimes militaires sud-américains des années 1970-1990 ont été instaurés en présentant des caractéristiques communes : le contexte de la guerre froide, l'usage de la force répressive, l'objectif d'instaurer une nouvelle institution et l'arrimage de l'autoritarisme politique et du libéralisme économique (Fregosi, 2011). Par la suite, l'autoritarisme bureaucratique sera développé sous une forme spécifique au Chili. Cette section est importante puisqu'elle précise la façon dont la transition démocratique au Chili s'est développée, dans le sens où les caractéristiques propres à l'autoritarisme chilien

détermineront en partie les particularités de sa transition démocratique et du retour à la démocratie en 1990.

### 1.1.1 Le contexte de la guerre froide

La Guerre froide va se répercuter en Amérique latine sous trois principales formes : premièrement, l'affrontement indirect entre les États-Unis et l'URSS, c'est-à-dire la confrontation est-ouest dans leurs zones d'influence; deuxièmement, l'ingérence américaine sur le sol latino-américain; puis, la dichotomie entre les volontés du Congrès et celles du Président en matière de politique étrangère en Amérique latine (Vagnoux, 2010). En effet, « la guerre froide a conduit les gouvernements américains à percevoir le monde en termes très manichéens et à considérer comme potentiellement ennemie toute tentative nationaliste » (Vagnoux, 2010, p.17). Ainsi, la menace communiste du régime de Castro instauré en 1959 prendra une ampleur importante dans les républiques latino-américaines à partir des années 1970. D'une part, les dynamiques de la guerre froide vont se transmettre par une alliance entre les militaires latino-américains (majoritairement positionnés à droite du spectre politique) et les États-Unis afin d'enrayer toute tentative communiste dans leurs pays. D'autre part, cette alliance sera considérée comme « naturelle », dans la mesure où les États-Unis percevaient l'Amérique latine comme leur zone d'influence privilégiée, dans un concept de sécurité nationale panaméricaine (Sicker, 2001). Ainsi, les intérêts de sécurité et de l'anticommunisme priment sur la démocratie et les droits humains lors de la Guerre froide (Vagnoux, 2010).

Historiquement, le Chili a toujours été considéré comme relativement plus précoce que ses pays voisins tant sur le plan économique que sur le plan de l'héritage démocratique. En effet, en 1970, le Chili était le troisième pays d'Amérique latine avec le revenu le plus élevé par habitant (Bitar & Lowenthal, 2015, p.50). Au niveau politique, les partis politiques étaient démocratiquement plus développés que ceux des autres pays latino-américains et l'État avait une main ferme sur les forces armées, indiquant une réelle subordination des forces armées aux autorités civiles (Bitar & Lowenthal, 2015, p.50).

Par contre, lors de la présidence de Salvador Allende 1970 à 1973, non seulement l'atmosphère politique devint très instable et extrêmement polarisée entre les différents secteurs de la population, cette élection sera perçue par les États-Unis comme une menace communiste. À terme, cela va favoriser l'instauration du système autoritaire de Pinochet (de 1973 à 1989 inclusivement) (Bitar & Lowenthal, 2015). Pourtant, le Président du Parti socialiste l'Union Nationale, Salvador Allende, fut élu démocratiquement avec 36 % des votes en 1970. Alors que celui-ci prônait un modèle alternatif de transition au socialisme, plusieurs secteurs de la droite ainsi que les propriétaires d'entreprises et terriens vont percevoir cette voie comme une tentative d'instaurer un socialisme d'État. Ainsi, dans un contexte de guerre froide, l'élection d'Allende va irriter plusieurs secteurs de la population, ce qui va découler sur une extrême polarisation de la société et une aggravation des conflits politiques et sociaux (Bitar & Lowenthal, 2015, p.50). De plus, les États-Unis vont percevoir cette élection comme une tentative d'instaurer le communisme par la voie démocratique et conséquemment, comme une agression au modèle hégémonique panaméricain (Gaudichaud & Compagnon, 2009; Mcsherry, 2002).

Ainsi, tout comme plusieurs États sud-américains, le Chili passera par une phase d'autoritarisme bureaucratique (Vagnoux, 2010). Celui-ci sera implanté en 1973, lors du coup d'État du général Augusto Pinochet, qui renversera l'Union Nationale de Salvador Allende. L'intervention militaire du général Pinochet sera particulièrement violente (Huneus, 2005).

Or, pour l'élite de droite, c'est-à-dire les propriétaires terriens et d'entreprises, cet acte de grande violence était vu comme un « nécessaire » au retour à l'ordre (Bitar & Lowenthal, 2015). En effet, la particularité de l'autoritarisme chilien tient du fait que le coup d'État militaire s'est implanté avec l'appui du secteur minoritaire de la classe aisée. Ainsi, les plus fervents de l'autoritarisme de Pinochet furent les secteurs de la droite et les propriétaires terriens. Ceux-ci vont majoritairement justifier le régime autoritaire par le climat « de guerre » contre les communistes et les dérives de la gauche depuis les années 1940, dont la tentative de réformes agraires par le président Frei (1964-1970) ou encore la nationalisation des grandes compagnies de cuivre sans indemnités du président Allende. Aux yeux des tenants de l'autoritarisme, le Parti communiste, allié d'Allende, était associé à un mouvement international qui dépendait des décisions de Moscou et qui adhérait à une idéologie contraire aux valeurs et aux intérêts de la Nation (Huneus, 2005).

À la suite du coup d'État de 1973, l'État sera complètement sous le contrôle de l'armée, car le Congrès va être soumis aux décisions du Général Pinochet. Les postes supérieurs du gouvernement seront confiés soit à des militaires, soit à des civils proches du régime. En effet, les civils vont occuper la majorité des postes supérieurs de l'exécutif tout au long



de la dictature. Les secteurs de la droite ainsi que les propriétaires terriens vont ainsi concilier leurs intérêts politiques et économiques avec ceux des militaires, ce qui va donner une cohésion interne à l'agenda politique et renforcer l'autoritarisme au Chili (Huneus, 2005). Par ailleurs, le gouvernement va complètement dissoudre le pouvoir législatif et interdire les Partis politiques et les syndicats. Le secteur académique sera lourdement surveillé par la nomination d'officiers militaires comme présidents des universités, limitant ainsi les publications contre le régime (Bitar & Lowenthal, 2015).

La liberté d'expression sera complètement proscrite et les médias seront utilisés à des fins de désinformation et de propagande. Les opposants du régime seront considérés comme des « ennemis internes » et tous les lieux de rassemblement deviendront suspects (Brassard-Duperré, 2005). Ce climat de peur va ainsi forcer les citoyens chiliens à se mettre en situation d'isolement, ce qui va complètement détruire le capital social tel que défini par Brassard-Duperré (2005), soit « [...] le système qui est le résultat de l'organisation sociale et économique : la vision du monde, la confiance, la réciprocité, les échanges formels et informels et les associations » (p.41). Bref, la Guerre froide sera la pierre angulaire de l'instauration d'un système politique autoritaire, dans la mesure où plusieurs éléments de l'autoritarisme étaient au rendez-vous : une société polarisée, une aggravation des conflits politiques et sociaux et un climat d'instabilité. Or, par l'entremise de la doctrine de la Sécurité nationale, les États-Unis vont appuyer l'intervention militaire de général Pinochet (Mcsherry, 2002, p.6).

### 1.1.2 L'usage coordonné de la force répressive : l'Opération Condor

C'est dans ce contexte de vague autoritaire en Amérique du Sud que naît l'Opération Condor, établie en novembre 1975 par une rencontre secrète entre les gouvernements de l'Argentine, du Chili, de l'Uruguay, du Paraguay, de la Bolivie et du Brésil, auxquels se joindront par la suite ceux de l'Équateur et du Pérou. Les États-Unis en seront les coordinateurs. Le but de cette opération est d'établir une coordination pour améliorer la « sécurité nationale » des pays contre la menace communiste (Mcsherry, 2002; Slack, 1996). Le système était constitué de trois éléments : un office de sécurité et de coordination avec une banque de données centrale sur les activités suspectes; un centre d'information avec des canaux de télécommunications importantes; un agenda de rencontres régulières permanentes. La partie la plus secrète était la Phase III, qui consistait en l'élaboration d'assassinats transnationaux des opposants aux régimes militaires. La centrale de l'Opération Condor fut établie à Santiago, au Chili, puisque la DINA (*Dirección de inteligencia nacional*, soit la Direction militaire du renseignement) sera responsable de la coordination du Plan Condor. C'est à travers ce système que seront mis en place les camps de concentration, les assassinats, la torture, les « disparitions », bref l'installation d'un régime politique autoritaire, reposant sur un climat de peur et de répression à travers les pays impliqués (Mcsherry, 2002; Menjivar & Rodriguez, 2005). Certes, de nombreuses failles sont apparues très tôt après la mise en place du système, ce qui a largement contribué à son effritement au début des années 1980 (Offroy, 2010). Quoi qu'il en soit, le Plan Condor sera reconnu pour les assassinats transnationaux, étant donné

qu'il permettait aux dirigeants militaires de rapatrier leurs dissidents s'étant exilés dans d'autres pays de la région.

Le Chili fut l'un des pays phares de l'installation de l'Opération Condor. En effet, l'ouverture des « Archives de la terreur » paraguayenne en 1992 a permis un éclairage sur les crimes commis durant cette période sombre de l'histoire en dressant les contours de l'Opération Condor (Slack, 1996; Mcsherry, 2002). On y retrouvait notamment une proposition du général Contreras, le bras droit de Pinochet, d'établir un système de communication maintenu et financé par les services de sécurité des pays membres par un traité conventionnel. Les membres de l'Opération Condor pouvaient être n'importe quel État jugé « non marxiste ». L'office de coordination centrale se trouvait à Santiago (Slack, 1996; Mcsherry, 2002). Dans le système du Plan Condor, des rencontres régulières ont été instaurées, où sont discutés les différents services offerts par la centrale ainsi que les problèmes spécifiques de la sécurité des pays membres. L'agencement du système ressemblait à celui d'Interpol, mis à part le point sur l'échange de prisonniers politiques et de pratiques de tortures et de kidnapping (Slack, 1996; Mcsherry, 2002; Menjivar & Rodriguez, 2005).

On estime le nombre de victimes à 40 018 personnes entre septembre 1973 (coup d'État) et mars 1990 (première élection démocratique) et cela croît au fur et à mesure que la Commission Valech sur la violation des droits humains se développe, puisqu'elle est encore en cours aujourd'hui. Nous qualifions une « victime » toute personne emprisonnée,

torturée, « disparue », exécutée ou kidnappée pour des raisons d'ordre politique par des agents de l'État (principalement des militaires et des fonctionnaires) (BBC news, 2011).

Il est donc évident que la majorité des individus faisant partie du régime de Pinochet était au courant que de telles pratiques se faisaient sur le sol chilien par l'entremise du Plan Condor. Celles-ci étaient, aux yeux de certains, justifiées par le climat de la guerre froide et de la sécurité nationale. Avec du recul, on peut en conclure que le rôle central du Chili dans le Plan Condor est une illustration phare de la virulence du régime autoritaire et met donc en place des conditions particulièrement difficiles pour le retour à la démocratie.

### 1.1.3 L'instauration d'une nouvelle Constitution

Selon Fregosi (2011), l'ascension des régimes militaires au pouvoir est toujours présentée comme étant transitoire. Leur but annoncé est en effet de revenir à des élections libres, tout en empêchant légalement la gauche de revenir au pouvoir, puisque celle-ci est perçue comme la raison du chaos social et d'une menace contre la sécurité nationale. En effet, selon O'Donnell, Schmitter & Whitehead (1986):

*« The «necessary» or indispensable character of authoritarian rule for peripheral capitalism in its present phase will equal inevitably the disappearance of authoritarian regimes once they complete their historic role. These two contradictory perspectives have in common a facile and dogmatic certainty concerning the «exceptional» nature of authoritarian regimes »*  
(p.108).

Ainsi, la guerre froide est instrumentalisée par les dictatures pour justifier leurs actions et pour suspendre la Constitution en vigueur. L'autoritarisme se présente donc comme le seul moyen de restaurer l'ordre politique et social; il devient « nécessaire » et on institutionnalise l'armée comme organe de contrôle de la Constitution (Vagnoux, 2010).

Une autre particularité de l'autoritarisme bureaucratique est la relation avec la population civile. En effet, le succès et la longévité de certains régimes autoritaires latino-américains découlent du consentement et de l'approbation de la classe aisée chilienne, ce qui va permettre d'enraciner plus profondément les enclaves autoritaires dans la sphère politique. On va donc assister à ce que Huneeus appelle une « relation civico-militaire », dans la mesure où plusieurs citoyens vont occuper des postes élevés du gouvernement avec les militaires et ainsi faire partie de la répression (Huneeus, 2005). Selon O'Donnell, Schmitter & Whitehead (1986), cet aspect est un processus exclusif des régimes autoritaires bureaucratiques (p.88). Certes, d'un côté, il va de soi que la répression gardait une partie la majorité de la population dans le silence. Par contre, d'un autre côté, la participation d'une partie de la société civile dans le processus institutionnel autoritaire était une des raisons de la longévité de certaines dictatures.

L'élaboration de la Constitution de 1980 par Pinochet sera sans doute l'une des plus poussées des régimes autoritaires latino-américains, dans la mesure où les civils ont eu un rôle déterminant dans la conception de celle-ci. On prônait alors une démocratie, mais une démocratie protégée et autoritaire (Rouquié, 2010, p.129).

#### 1.1.4 L'autoritarisme politique et le libéralisme économique

La nature politique et économique des régimes dictatoriaux de cette époque doit être perçue dans le contexte de la guerre froide, c'est-à-dire en tenant compte de l'influence des États-Unis et de l'influence de leur système économique.

Dans cette optique, le danger d'un retour au populisme latino-américain, principalement véhiculé par des régimes de gauche progressiste dans le XIX<sup>e</sup> siècle, sera une autre justification de l'autoritarisme politique. En effet, selon Bartra (2009), le populisme est un discours qui interpelle le peuple pour s'opposer au pouvoir hégémonique. Du coup, toute expression idéologique peut être qualifiée de populiste (p.15). Ainsi, lors de la période autoritaire, tout discours opposé au régime politique peut être caractérisé de populiste et donc, perçu comme une menace au modèle hégémonique américain. (Doran 2006, p.42-43).

Parallèlement, lors de la crise économique des années 1980, la plupart des États latino-américains adopteront le Consensus de Washington, qui consistait en une série de mesures néolibérales pour redresser le pays, nommées politiques d'ajustements structurels (PAS) (Giblin, 2006; Mainwaring & Scully, 2010). Ainsi, on va assister à la libéralisation des marchés, à la privatisation de nombreuses entreprises, à la dérégulation et au recul de l'État, ce qui va accentuer la paupérisation d'une bonne partie de la population et entraîner une aggravation des inégalités, plutôt que de redresser le pays (Duménil, G., Löwy, M. & Lemoine, M., 2007).

Ce faisant, durant les années du régime autoritaire de Pinochet (1973-1989), le Chili sera qualifié de « laboratoire économique du néolibéralisme », en étant le pays qui a été le plus loin dans l'implantation des réformes néolibérales recommandées par les institutions financières internationales, telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). On va donc assister à des privatisations massives, à l'élimination des barrières tarifaires, à la persécution des dirigeants syndicaux... bref à une lutte à tout ce qui portait atteinte à la liberté du marché (Tremblay, 1993). Ce modèle, qui s'inscrit dans la logique de la politique monétariste, sera conçu et appliqué par les « *Chicago boys* », soit des Chiliens ayant étudiés aux États-Unis pour se former à l'économie néo-classique (Valdivia Ortiz de Zárate, 2010). Les relations sociales seront soumises aux relations de marché, car l'organisation sociale sera subordonnée au marché (Huneuus, 2005; Fortin, 1984).

En d'autres mots, la redistribution économique sera favorisée en direction des personnes les plus riches, telles que les travailleurs formels, aux dépens des classes les plus pauvres, dont les femmes, les travailleurs informels et les travailleurs agricoles. Le système de sécurité sociale sera complètement accaparé par certains groupes financiers, ce qui ne va laisser aucune forme de filet social pour les plus pauvres. De plus, le caractère autoritaire du régime ne permettra aucune alternative à la politique monétariste (Fortin, 1984; Huneuus, 2005; Valdivia Ortiz de Zárate, 2010).

Toutefois, la politique monétariste commencera à démontrer ses limites au début des années 1980, résultant en une crise économique majeure en 1983. Les politiques

d'ajustements structurels instaurées n'aideront pas à la cause non plus. Cette crise créera des divisions au sein du secteur de la droite soutenant le gouvernement, mais ne s'entendant pas sur les causes de la crise. Par ailleurs, c'est à partir des années 1980 que certaines protestations sociales contre le régime vont commencer à apparaître sur le sol chilien. Ainsi, la crise économique sera en quelque sorte la raison d'une petite fissure favorisant l'ouverture du régime aux revendications des secteurs les plus pauvres, particulièrement celles des secteurs ouvriers et syndicaux. D'autant plus que, ce sont eux qui vivent le plus difficilement les politiques d'ajustements structurels. À terme, cela va conduire à la première autorisation d'un mouvement de protestation syndical par le gouvernement à la fin de 1983 (Huneus, 2005; Fortin, 1984).

Malgré le fait que les régimes militaires au pouvoir se présentent habituellement comme étant transitoires, le régime chilien sera celui qui résistera le plus longtemps au pluralisme politique. En effet, Pinochet mettra en place une nouvelle Constitution en 1980, qui prévoyait une phase transitoire de huit ans avant la réintroduction de Partis politiques. Toutefois, à l'approche des élections de 1988, Pinochet décida de se présenter à la présidence, au lieu de se retirer du pouvoir tel que déclaré dans les mesures transitoires à la démocratie dans la Constitution de 1980 (Huneus, 2005). Ainsi, c'est seulement à ce moment que les opinions vont se diviser au sein du Parti *pinochetiste* et un plébiscite sera convoqué, afin de déterminer si Pinochet peut se présenter ou non aux élections présidentielles. Certes, les enclaves autoritaires instaurées par la Constitution vont fortement limiter le champ d'action des Partis politiques désirant se présenter au pouvoir après le retour à la démocratie (Mainwaring & Scully, 2010). De plus, plusieurs actions



seront faites afin de favoriser la victoire du « Oui » (en faveur de Pinochet) au plébiscite, telles que la propagande, la pression médiatique et les pots-de-vin (Liberfield, 2011).

Ce plébiscite et, plus largement, la décennie des années 1980 méritent une attention particulière tant ils représentent un tournant majeur dans la transition démocratique chilienne. En effet, au-delà du scrutin lui-même, c'est l'évolution des forces politiques en présence, tant du côté des militaires que de leur opposition, qu'il faut analyser.

## 1.2 Le tournant des années 1980

En plus de la crise économique qui agira comme fissure du système autoritaire, un autre facteur déterminant de la transition démocratique fut l'association de plusieurs organisations civiles et Partis politiques dans les années 1980 qui, auparavant, furent opposés. En effet, les Partis de l'opposition (le Parti socialiste, le Parti démocrate-chrétien et le Parti radical social-démocrate) commenceront à mieux se coordonner à partir des années 1980, dans la mesure où ils vont baser leur entente politique sur deux points communs : premièrement le retour à la démocratie par une mobilisation sociale paisible et par une meilleure organisation des Partis politiques et de la société civile afin de négocier une sortie de la dictature; deuxièmement, la défense de droits humains. Ils

s'associeront pour devenir la Concertation des Partis pour la démocratie (*Concertación de Partidos por la Democracia*) en 1987 (Bitar & Lowenthal, 2015, p.52 ; Ostiguy, 2005, p.124). Selon les témoignages de Ricardo Lagos, président de la Concertation de 2000 à 2006, la coalition des Partis de la Concertation ne se constitua pas d'un coup, mais bien par une accumulation d'événements successifs échelonnés sur plusieurs années (Bitar & Lowenthal, 2015, p.85).

On va également assister à un rapprochement entre les oppositions politiques et les organisations de la société civile, qui avaient tendance à être chapeautées par l'Église catholique lors de la dictature. La Concertation des Partis pour la démocratie va donc se renforcer par une alliance avec les organisations civiles, telles que les Églises, les syndicats, les organisations étudiantes et professionnelles, le mouvement des femmes, les associations de quartiers, etc. (Bitar & Lowenthal, 2015, p.54). Par ailleurs, selon Bitar & Lowenthal (2015), un autre facteur déterminant de la création du Parti de la Concertation pour la démocratie était la solidité de son *leadership* collectif, plutôt que de s'identifier à une seule personnalité politique telle que Pinochet (p.54).

Or, il ne faut pas associer la Concertation des Partis pour la démocratie avec la gauche de l'ère pré-Pinochet, c'est-à-dire l'Unité populaire de Salvador Allende. Celui-ci était composé d'une alliance entre le Parti socialiste (gauche) et du Parti communiste (extrême gauche). Certes, après le coup d'État de 1973 de Pinochet, tous les partis politiques de gauche, dont l'Unité populaire de Salvador Allende, deviennent illégaux. C'est à ce moment que le Parti socialiste se sépare en deux blocs: le Parti socialiste d'Almeyda,

proche des idéaux politiques de l'Union populaire, demeure fidèle au Parti communiste et accepte la lutte armée contre Pinochet lors de la dictature militaire. Le Parti socialiste de Nuñez, pour sa part, abandonne les positions communistes et s'allie au Parti démocrate-chrétien pour devenir en 1987 le Parti pour la démocratie (PPD) (Ostiguy, 2005, p.21). Selon Ostiguy (2005), celui-ci « [...] sert de pivot dans la Concertation des Partis pour la démocratie au pouvoir et joue le rôle crucial de « ciment » dans l'alliance politique et institutionnelle stable entre le centre Démocrate-chrétien et le Parti socialiste dont il est issu » (Ostiguy, 2005, p.15). Lors du plébiscite de 1988, ils s'enregistrent officiellement sous le nom de *Concertación de Partidos por la democracia* (Bitar & Lowenthal, 2015). Ainsi, l'image de la Concertation des Partis pour la démocratie contraste fortement avec la gauche politique sous Allende (1970-1973), dans la mesure où c'est un parti politique qui se veut moderne et « branché », rassemblant les étudiants et les intellectuels, ainsi que l'électorat du centre, du centre gauche et de la gauche non communiste (Ostiguy, 2005, p.125, 131).

Certes, afin de s'assurer une place parmi l'opposition officielle de Pinochet, notamment en cas de défaite de ce dernier lors du plébiscite, il fallait tout d'abord enregistrer le Parti de la Concertation pour la démocratie avec les autorités électorales comme un Parti politique légitime. Il fallait également refaire un registre électoral afin de remplacer celui qui a été détruit lors du coup d'État en 1973. Il était donc important d'enregistrer le plus de gens possible, afin qu'ils puissent voter au plébiscite et par la suite, aux élections, en cas de retour à la démocratie (Bitar & Lowenthal, 2015, p.83).

Pourtant, le rapprochement entre les Partis politiques et les organisations civiles ne changera pas le pouvoir de Pinochet, dans la mesure où une bonne partie de la population, surtout au niveau de la classe aisée et des propriétaires d'entreprises, le soutenait inconditionnellement. Toutefois, cela n'a pas empêché le Parti de la Concertation des Partis pour la démocratie de dénoncer le plébiscite de 1988 et d'organiser la campagne du « Non », ce qui nécessitait une organisation très stratégique des forces politiques et sociales. La campagne du « Non » mettait de l'avant une transition à la démocratie paisible, sans polarisation de la société (Bitar & Lowenthal, 2015).

C'est donc à la grande surprise des militaires que le « Non » l'emporte au plébiscite avec 56 % des voix, ce qui sonna le glas du régime *pinochetiste* et permit les premières élections depuis 1970. Les premières élections démocratiques auront lieu le 11 mars 1990, où le Parti de la Concertation pour la démocratie sera élu, et ce, pour les vingt prochaines années (Huneus, 2005; Doran, 2006; Mainwaring & Scully, 2010; Valdivia Ortiz de Zárate, 2010, Bitar & Lowenthal, 2015; Ostiguy, 2005).

### 1.3 Les particularités de la transition démocratique chilienne

La transition démocratique du Chili s'insère dans la vague de démocratisation des pays latino-américains dans les années 1980-1990. Toutefois, à la différence de plusieurs autres pays de la région, sa transition ne sera provoquée ni par une défaite militaire ni par un renversement du gouvernement, mais bien par une transition « pactée », c'est-à-dire par

un compromis entre les dirigeants militaires et les élites politiques du Parti de la Concertation pour la démocratie. En effet, à partir de 1986, les Partis politiques négocieront une transition par tractation, c'est-à-dire sans remettre en cause la légitimité de l'héritage dictatorial (Compagnon, 2008; Mainwaring & Scully, 2010; Rouquié, 2010; Prognon, 2010; Weeks & Borutzky, 2012).

La raison principale de ce compromis tient à la fois du passé dictatorial et de la Constitution de 1980 instaurée par Pinochet, qui garantissait de nombreuses prérogatives aux militaires, dont son poste de chef de l'armée pendant huit ans après la transition. En conséquence, plusieurs enclaves autoritaires persisteront dans l'arène politique, afin de maintenir la supériorité de certains militaires dans la politique, ainsi que dans l'implantation d'une impunité de ces derniers pour les crimes commis lors de la dictature. (Huneus, 2005; Doran, 2006; Compagnon, 2008). De plus, le système électoral restera binominal à un tour, ce qui va rendre la construction d'une majorité difficile au Congrès. Le Sénat aura toujours le dernier mot, et la majorité des sénateurs continueront d'être nommés par Pinochet. Par ailleurs, il faut souligner que le plébiscite avait tout de même indiqué que 44 % des électeurs soutenaient la continuité de Pinochet à la tête de l'État. Il fallait donc être vigilant sur les politiques mises en place, car la société était encore très sensible à la polarisation (Bitar & Lowenthal, 2015, p.55-56). En ce sens, on parlera d'une démocratie de « consensus » (Huneus, 2005; Doran, 2006; Compagnon, 2008).

Tout bien pesé, la mise en contexte de la dictature militaire démontre en quoi les différents éléments de l'autoritarisme bureaucratique chilien vont façonner les mécaniques et les

spécificités de la transition chilienne. L'usage concerté de la force répressive par l'intermédiaire de l'Opération Condor, l'instauration d'une nouvelle Constitution, le libéralisme économique et l'autoritarisme politique sont tous des éléments déterminants dans le passage à la transition démocratique.

#### 1.4 Question de recherche et hypothèses

À la suite de l'élection présidentielle de trois gouvernements successifs de la Concertation des Partis pour la démocratie (Patricio Aylwin 1990-1994, Eduardo Frei 1994-2000, Ricardo Lagos 2000-2006), c'est une femme issue du Parti socialiste, Michelle Bachelet, qui se présenta comme candidate à la tête du Parti de Concertation pour remplacer Ricardo Lagos. Sa candidature est acceptée pour maintes raisons, dont sa popularité au sein des mouvements de femmes et des *pobladores* (quartiers pauvres généralement exclus des processus de décision) et son expérience en tant que ministre de la Santé puis de la Défense (Ross, 2006; Doran, 2010; Mainwaring & Scully, 2010; Thomas, 2011). Par contre, elle sera très marginalisée au sein de l'élite politique traditionnelle et elle sera questionnée sur sa capacité à gouverner, étant donné le « rôle masculin » associé au pouvoir politique (Thomas, 2011).

Puis, à la surprise des élites politiques traditionnelles, elle accède à la présidence du pays le 15 janvier 2006 avec 7 points de plus que son adversaire de droite, Sebastián Piñera, soit 53,4 % contre 46,5 %, ce qui donnera beaucoup de légitimité à son gouvernement

(Doran, 2010; Thomas, 2011). Cette élection sera perçue comme un moment historique, considérant la mentalité très machiste et conservatrice du pays, surtout au niveau du rôle de la femme, qui se limite au foyer. La sphère institutionnelle reste toutefois majoritairement peuplée d'hommes.

Elle a aussi le mérite d'être la première femme latino-américaine élue sans être dotée d'affiliation politique traditionnelle, c'est-à-dire sans avoir été la femme d'un dirigeant politique ou appartenir aux élites politiques traditionnelles (Ross, 2006; Doran, 2010). Elle provient toutefois du milieu politique, comme en attestent ses mandats de ministre de la Santé en 2000 puis de la Défense en 2002 sous la présidence de Lagos (Legrand, 2014).

Certes, lors de sa présidence, elle se démarque presque instantanément de ses prédécesseurs de la Concertation, ayant une approche plus ouverte, axée sur l'ouverture à la société civile, l'inclusion et le dialogue avec les mouvements sociaux. De plus, elle annonce un plan de réformes sociales généreuses, tout en gardant un modèle économique libéral (Doran, 2010; Mainwaring & Scully, 2010; Thomas, 2011). Cette vision pragmatique va apparaître comme une rupture complète de la gouvernance de la Concertation, celle-ci étant traditionnellement associée à la « démocratie de consensus », installée au lendemain des premières élections démocratique en 1990.

Mais comment est-ce qu'une femme, représentant les secteurs les plus pauvres, fervente du mouvement féministe, divorcée et célibataire peut avoir été élue à la tête du Parti de la Concertation et à la tête du pays en entier ? Qu'est-ce que cela a eu comme portée sur la consolidation de la transition démocratique du pays ? En d'autres mots, comment est-ce

qu'une personne issue du même Parti de la Concertation peut se présenter comme une rupture face à la démocratie de « consensus » instauré en 1990 ainsi qu'au niveau du type de *leadership* et de la façon de gouverner?

À la lumière de la problématique, ma question de recherche générale est :

« En tenant compte des contraintes politiques et économiques de la démocratie de « consensus » léguées par la dictature, quelle est la portée de l'élection de Michelle Bachelet à la présidence en 2006 sur la transition démocratique au Chili? »

Mes hypothèses sont :

Hypothèse 1: l'élection présidentielle de Michelle Bachelet va contribuer à la consolidation de la transition démocratique, dans la mesure où elle va annoncer une nouvelle manière de faire de la politique, c'est-à-dire amener un nouveau type de *leadership*, ce qui représente une rupture fondamentale avec la démocratie de « consensus » instaurée en 1990 lors de la transition démocratique.

Hypothèse 2: Son type de gouvernance va se positionner en rupture avec ceux des gouvernements précédents, ces derniers reposant sur la culture politique dominante de la bonne gouvernance, tandis que la gouvernance de Michelle Bachelet se fonde sur une démocratie de justice, en se réappropriant le politique et par l'ouverture à la société civile de la sphère politique.



## CHAPITRE 2. CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Pour Campenhoudt, Marquet & Quivy (2011), la conceptualisation consiste en une construction abstraite qui rend compte du réel. Toutefois, elle ne rend pas compte de tous les aspects de la réalité, mais uniquement de ceux qui intéressent le chercheur. Dans ce chapitre, je propose donc un état de la question sur la transition démocratique, c'est-à-dire que je vais exposer les principales approches en transitologie que je compte utiliser dans le cadre de mon mémoire sur la transition démocratique au Chili.

Ensuite, je définis ce qu'est la « démocratie » et ce qu'on entend par une « bonne démocratie ». Dans ce mémoire, le terme « démocratie » prend le sens général d'une démocratie libérale. Nous reconnaissons toutefois qu'il s'agit d'une définition occidentalocentrée de la démocratie, et donc sujet à débat dans la littérature scientifique.

Par la suite, la transition démocratique au Chili est mise de l'avant, puisque chaque transition comporte des éléments sociohistoriques propres à son développement politique. On fait également mention des enclaves autoritaires, puisque celles-ci sont déterminantes dans la façon dont s'est achevée la transition démocratique.

### 2.1 La transition démocratique: définitions

À partir des années 1980, l'Amérique latine sera sous ce que René Fregosi (2011) appelle un « mouvement politique régional » : les dictatures militaires latino-américaines cèderont peu à peu le pas à des régimes démocratiques (p.29). Ce retour à la démocratie entrainera le développement d'une nouvelle approche en science politique, la transitologie, pour expliquer les différents passages de régimes dictatoriaux à des régimes démocratiques, que ces passages soient doux (pacifiques, de compromis) ou brutaux (défaites militaires, renversements populaires).

Quoique la définition de la transition puisse varier d'un auteur à l'autre, elle est approchée de façon générale comme un processus complexe permettant le passage d'une dictature à la démocratie (Fregosi, 2011).

Pour Joignant (2005), la transition démocratique se prête souvent au sens *politique* du terme, c'est-à-dire à un trajet préalablement balisé et défini, ayant un point de départ et un point d'arrivée (p.40).

« Ainsi, « [...] quand on raisonne- en bonne logique « transitologique » -, en termes de processus, toute une chronologie de passage de la dictature à la démocratie se trouve ainsi impliquée et donc des dates liées à des évènements qui permettent de délimiter historiquement la transition d'un début et en l'inscrivant dans une durée; ce qui pose la question de savoir quand elle s'achève »  
(p.55).

Toutefois, pour l'auteur, les politologues simplifient les « transitions » en leur donnant des points de références politiques trop précis, comme un calendrier juridique (une élection, une Constitution, etc.). Joignant (2005) affirme ainsi qu'une transition n'est pas nécessairement temporelle, car plusieurs événements peuvent être considérés comme une transition « terminée ». De plus, l'auteur affirme qu'une transition s'inscrit avec les logiques et les enjeux qui lui sont propres, dans un état particulier du social. Conséquemment, les sciences sociales sont essentielles dans la compréhension d'une transition (Joignant, 2005).

Leonardo Avritzer (2002) définit les transitions comme :

« [...] une période de temps dans laquelle il se produit un arrangement institutionnel visant à rétablir la compétitivité politique entre les acteurs politiques démocratiques et les acteurs autoritaires. Au cours de ce processus, les arrangements institutionnels ainsi que la confiance mutuelle sont construits de telle sorte qu'à la fin d'une période de transition, les acteurs politiques autoritaires se retirent de la scène politique » (traduit de l'anglais, p.27).

Toujours selon Avritzer (2002), les théories sur la transition permettent une meilleure compréhension de la démocratisation, puisqu'elles intègrent une pluralité d'acteurs dans le jeu démocratique et ne se basent pas seulement sur le jeu des élites politiques, tel qu'avancé par la théorie élitiste de la démocratisation. En effet, il affirme que la

démocratisation ne consiste pas en une série de variables vérifiables empiriquement, mais bien qu'elle provienne d'un long processus qui peut varier d'un pays à l'autre.

Quoique ce politologue est très controversé, pour Samuel P. Huntington (1991), on peut identifier trois « vagues » de démocratisation au niveau mondial : la première est dans les années 1820 lors de l'ouverture du suffrage universel aux populations masculines tout d'abord aux États-Unis, puis un peu partout dans l'Occident. Puis, il y aura un repli démocratique à partir de 1922 jusqu'en 1942, lors de l'élection de Mussolini en Italie au pouvoir, allant jusqu'à réduire le nombre de pays considérés comme démocratiques à 12. Ensuite, la victoire des Alliés à la Deuxième Guerre mondiale amorce la deuxième vague jusque dans les années 1960, où il y aura un repli jusqu'aux années 1970. C'est lors du repli de la deuxième vague que plusieurs systèmes démocratiques vont être remplacés par de nouvelles formes d'autoritarismes, dont l'autoritarisme bureaucratique, soit un autoritarisme ayant un caractère institutionnel, la présomption d'une durée indéfinie et appliquant des politiques économiques libérales (Huntington, 1991, p.18). Puis, la troisième vague est amorcée dans les années 1970 jusqu'aux années 1990, où au moins trente pays effectuent leurs transitions démocratiques. Les transitions démocratiques se font donc dans une sorte de va-et-vient, où il y a une augmentation du nombre de transitions, puis un certain repli, défini par le retour à l'autoritarisme (Huntington, 1991).

Par ailleurs, pour René Fregosi (2011), la transition démocratique doit être analysée par le jeu des acteurs et par l'analyse des événements qui ont conduit à une remise en question de la dictature. Selon cet auteur, les origines historiques d'une transition sont généralement

situées dans la crise de la forme démocratique antérieure à la dictature, tandis que son aboutissement se réalise dans le passage à une nouvelle forme de démocratie. La dictature serait donc une phase transitoire entre deux moments démocratiques (2011, p.37).

## 2.2 Définir la démocratie

Selon Mainwaring & Scully (2010), la démocratie peut se définir par quatre caractéristiques principales : premièrement, les démocraties sont des systèmes. En d'autres mots, il y a certaines règles du jeu qui sont préétablies et qui sont généralement acceptées par tous les acteurs politiques. La deuxième est l'existence de Partis politiques, plus précisément traduite par une compétition entre les acteurs. Selon les auteurs, il n'y a pas de stabilité démocratique sans Partis politiques, dans la mesure où ils permettent de véhiculer la représentation de la société civile. Or, les Partis politiques sont tenus d'être redevables auprès de leurs électeurs. Cela est notamment en raison du statut de la démocratie représentative comme forme dominante de la démocratie contemporaine. La troisième caractéristique de la démocratie est la tenue d'élections, nécessaires pour assurer la représentativité.

Si le type de système électoral peut être soumis à débat, ce qui est important est la qualité des élections, c'est-à-dire leur transparence et leur légitimité (p.246-248). Pour Fregosi (2011) notamment, la tenue d'élections libres constitue le noyau dur du caractère démocratique d'un régime politique. La dernière caractéristique est en lien avec la troisième, car c'est le caractère incertain des résultats des élections. En effet, le fait que

chaque candidat puisse être gagnant ou perdant est un indicateur fort de la légitimité de l'institution démocratique (Mainwaring & Scully, 2010, p.246-248).

### 2.2.1 La démocratisation

Selon Charles Tilly (2007), les critères d'une démocratie reposent sur un État qui a le contrôle régalien de la société; la présence de citoyens, c'est-à-dire les individus qui sont sous le contrôle de l'État et la présence de politiques publiques. Les politiques publiques doivent être établies avec la consultation des citoyens, car l'État est une représentation des besoins et des demandes collectives (p.12-13). Dans les mots de Tilly (2007): « *in a simplified perspective, a regime is democratic to the degree that political relations between the states and its citizens feature broad, equal, protected and mutually binding consultation* » (p.13-14).

Ainsi, pour Tilly (2007), la démocratisation se fait quand l'exercice de ces quatre concepts sont mis de l'avant. Le terme « *broad* » signifie l'inclusion politique de tous les citoyens dans le processus décisionnel; le terme « *equal* » est défini comme l'égalité pour tous les individus à avoir des droits civils, car ils sont avant tout des citoyens de l'État et donc protégés par celui-ci; le terme « *protected* » est la protection des citoyens contre l'action arbitraire de l'État; le terme « *mutual binding consultation* » est l'engagement collectif de la consultation (Tilly, 2007, p.14-15). En d'autres mots, le mouvement vers une consultation plus inclusive, égalitaire et engagée des citoyens dans la mise en œuvre de politiques publiques permet de renforcer la démocratisation d'un pays.

### 2.2.2. L'instauration d'une « bonne démocratie »

La littérature sur les démocraties émergentes de la troisième vague est traversée par l'idée d'un besoin de légitimation pour asseoir l'autorité des nouvelles élites politiques sur des institutions solides, capables de gouverner et d'assurer le contrôle régalién de la société (Shedler *et al.*, 1999). En effet, pour les tenants de cette « bonne démocratie », la seule façon d'assurer la légitimité de l'État est par la performance d'un gouvernement en termes d'*efficacité*, et donc son adhésion au libéralisme économique et à l'ouverture des marchés. L'économie prend alors une place prépondérante dans l'évaluation de la légitimité d'un État, dans la mesure où la performance économique détermine la légitimité d'un gouvernement. L'implantation du néolibéralisme est vue comme une condition indispensable à l'avènement d'une bonne démocratie, car il est considéré comme un processus de modernisation accéléré (Shedler *et al.*, 1999).

Ainsi, le concept d'efficacité repose sur le retrait de l'État du social et de l'économique, tel que prôné par le Consensus de Washington. Selon Doran (2006), l'évaluation de l'efficacité d'un gouvernement est définie selon deux axes : premièrement, par la gestion de politiques sociales ciblées, gérées de façon individuelle plutôt que par des politiques redistributives. Si les gouvernements ne satisfont pas à ces besoins d'efficacité, c'est qu'ils n'ont pas une gouvernance *efficace*. Deuxièmement, par la tenue d'élections libres et régulières. Le vote sera ainsi vu comme un mécanisme de démocratisation qui doit aider les populations à accéder à la modernisation (p.90-94).

### 2.2.3 La culture politique de la bonne gouvernance

Selon Bartra (2009), la culture politique se réfère à une identité populaire, c'est-à-dire à « [...]un ensemble de coutumes, de traditions, de symboles, de valeurs, de médiations, d'attitudes, de personnages et d'institutions » (p.16-17). Or, pour Calligaro (2017), la culture politique peut se définir par deux angles principaux :

« D'une part, elle renvoie au patrimoine architectural, artistique et intellectuel hérité du passé ainsi qu'aux expressions et objets culturels contemporains créés par des artistes ou produits et distribués par des industries culturelles. De l'autre, dans son acception anthropologique, elle désigne des traditions, des coutumes, des valeurs, un ensemble de modes de vie et de représentations » (p.9-10).

Certes, selon Marie-Christine Doran (2006), on ne peut pas analyser l'histoire démocratique des populations sans se pencher sur la notion de culture politique. En effet, pour l'auteure, la culture politique est centrale dans les perspectives de la bonne gouvernance, dans la mesure où elle détermine les conditions d'une société démocratique. Toutefois, une partie de la littérature critique ce fait, car « [...] ces conditions sont souvent présupposées et inféodées à la mise en place d'un modèle politique dont le *fonctionnement efficace* prime sur d'autres composantes » (Doran, 2006, p.90). Or, selon les tenants de la « bonne gouvernance », telle que l'école de Francfort et de Theodore Adorno, la primauté de l'efficacité est également due à une crainte face à une trop grande participation des masses, ce qui s'avérerait une menace pour la démocratie (Doran, 2006, p.97).



De plus, l'expression religieuse est perçue d'un mauvais œil, dans la mesure où elle évoque un « désir de communauté » et une mobilisation des forces collectives, autrement dit à une forme de sacralisation du politique. Ainsi, en Amérique latine, ces deux aspects sont vus comme les tenants du populisme, ce qui est jugé comme des formes incompatibles avec le nouveau modèle démocratique (Doran, 2006, p.97). Pour Bartra (2009), le populisme est en soi une culture politique, car il renvoie à un

« [...] discours idéologique du leader et les relations très spécifiques qui le mettent en relation avec les masses qui l'appuient. Il s'agit aussi du caractère multi- idéologique d'un discours avec une très forte charge émotionnelle qui en appelle directement à une masse souffrante hétérogène, au-delà des classes sociales. Certes, le populisme représente un éventail varié d'expressions idéologiques très souvent contradictoires. Sa cohérence ne tient pas à l'idéologie, mais à la culture » (p.14).

Ainsi, le populisme renvoie à une identité populaire, dirigée par son *leader* et exige une représentation de ses citoyens dans l'ensemble des sphères politiques. (Bartra, 2009, p.16)

Bref, la culture politique de la bonne gouvernance repose sur une conception plus « décisionniste » (fermée et exclusive) que délibérative de la démocratie, car la qualité première d'une bonne démocratie est l'efficacité. Elle devient alors une norme *prescriptive* qui permet l'harmonisation de l'État et de la société. En d'autres mots, la culture politique de la bonne gouvernance remplace le lien social, en devenant l'élément central assurant la légitimité des États. Dans ce contexte, elle *prescrit* la conduite des citoyens et sépare

les acteurs politiques des acteurs sociaux, séparant ainsi la sphère politique de la sphère sociale. Or, une des idées centrales de cette culture politique est le rejet du conflit politique. Dès lors, l'expression des citoyens est réduite à la dimension électorale, dans la mesure où elle permet l'expression des populations dans divers domaines (Doran 2006, p.98-101).

Somme toute, dans les théories de la bonne gouvernance, la création de cette nouvelle culture politique permet de guérir les maux structurels de la démocratie de la « troisième vague », c'est-à-dire l'échec des réformes économiques libérales et des politiques d'ajustements structurels en Amérique latine (Doran, 2006, p.104).

## 2.3 La transition démocratique du Chili

### 2.3.1 Les enclaves autoritaires

Une des particularités de la transition chilienne est le maintien de la Constitution instaurée en 1980. Ainsi, malgré le statut démocratique du Chili avec les premières élections en 1990, le spectre dictatorial est maintenu par la persistance d'enclaves autoritaires.

Selon Garretòn (1989), les enclaves autoritaires sont instaurées par les militaires afin de protéger leurs intérêts politiques et économiques lors de la transition démocratique. Pour l'auteur, elles se divisent en trois volets.

Le premier volet est l'enclave institutionnelle, soit par la mise en place de la Constitution de 1980 afin de donner l'impunité aux militaires sur les violations de droits humains lors

de la dictature, ainsi « [...] qu'un certain nombre de prospections politiques qui limitent le jeu démocratique » (Dabène, 2008, p.90). Par exemple, la Constitution de 1980 instaure le système électoral binominal à un tour, qui entraîne une surreprésentation de la droite au palier exécutif; la préséance d'un organe suprême non élu (le Conseil de sécurité nationale, COSENA) qui introduit directement la subordination des décisions civiles à l'approbation des militaires; la consécration d'entraves au principe de la représentation, soit la nomination des sénateurs par le régime dictatorial et la possibilité pour le COSENA de suspendre la Constitution à tout moment qu'il considère comme une « guerre interne » ou une « commotion intérieure » (Doran, 2006, p.15-16).

Le deuxième volet se réfère à certains groupes sociaux qui maintiennent le *statu quo* de la Constitution de 1980. Garretòn (1989) les divise en trois groupes sociaux : les militaires, la droite politique et la classe capitaliste. Ces derniers cherchent à protéger leurs prérogatives politiques et leurs intérêts institutionnels dans un régime démocratique, tels que l'impunité judiciaire et le maintien de l'économie néolibérale (Dabène, 2008, p.90).

Le troisième volet est de nature *symbolique*. Il réfère à l'impossibilité de juger et de condamner les crimes commis lors de la dictature. Cette enclave renvoie ainsi à la violation de droits humains lors de la dictature. Selon Garretòn (1989), la résolution de l'enclave *symbolique* est impérative pour consolider la transition démocratique (Dabène, 2008, p.90).

À la lumière des définitions sur les transitions démocratiques et de ce qu'on entend par « démocratie », on peut voir que la démocratie qui s'est installée en 1990 lors de la transition

démocratique va de pair avec la démocratie libérale qui s'appuie sur une culture politique de la bonne gouvernance et de rejet du conflit, afin de s'appuyer sur des institutions solides. On perçoit également certaines enclaves autoritaires, ce qui est permis par le maintien de la Constitution 1980, et ce, même après la transition démocratique.

Pourtant, selon Doran (2006) et Bitar & Lowenthal (2015), la transition chilienne est présentée comme réunissant les deux conditions indispensables de la « bonne démocratie », ce qui assure la légitimité de l'État : d'un côté, une gestion du social dans le cadre de l'aide efficace, conforme aux exigences de ciblage de lutte contre la pauvreté, et de l'autre côté, la tenue d'élections libres et honnêtes, telle que la première élection de l'ère démocratique tenue le 11 mars 1990. De plus, cette transition est perçue comme un « succès démocratique », dans la mesure où le Parti politique élu réussit à mettre en place sa politique économique sans difficulté, et ce, grâce aux conditions préexistantes héritées du régime militaire, c'est-à-dire par l'utilisation d'institutions datant du modèle politique autoritaire libéral adopté lors du coup d'État (Doran, 2006, p.10-13). Dans cette optique, le « succès démocratique du Chili » va de pair avec l'implantation de la culture politique de « consensus », fondée sur le rejet du conflit, ce qui assure la légitimité du système politique mis en place (Doran, 2006).

D'autre part, tout mouvement social est perçu comme nuisible à la stabilité de l'État et vu comme étant opposé à la culture politique de rejet du conflit (Doran, 2006). Or, ce récit repose sur une « culpabilisation des victimes », celles-ci étant accusées de soutenir de mauvaises formes de démocratie. Ainsi, toute mobilisation dans les années 1990-1998 est

étouffée par ce discours. En effet, la présence d'enclaves autoritaires, dont l'impossibilité de mettre les militaires en processus judiciaire pour les crimes commis est vue comme nécessaire, et ce, au nom de la stabilité politique (Doran 2010; Huneeus, 2005; O'Donnell, Schmitter & Whitehead, 1986).

Somme toute, nous croyons que ces concepts sont cruciaux afin d'opérationnaliser la question de recherche, qui est la suivante : « En tenant compte des contraintes politiques et économiques de la démocratie de « consensus » léguées par la dictature, quelle est la portée de l'élection de Michelle Bachelet à la présidence en 2006 sur la transition démocratique au Chili? ». La question de recherche évoque un retour sur les particularités de la transition démocratique chilienne pour comprendre le présent, d'où l'originalité de ce mémoire. Nous nous penchons sur des phénomènes historiques et contextuels tout en faisant une analyse par l'approche de la science politique. Il est donc pertinent d'explicitier les concepts de la transition démocratique, de définir la démocratie et de préciser le contexte historique de la transition démocratique du Chili. Ce faisant, nous pouvons répondre à la question de la recherche.

### CHAPITRE 3. MÉTHODOLOGIE ET LIMITES

L'objectif de ma recherche est d'approfondir les connaissances sur les facteurs de la transition démocratique chilienne et de situer, dans ce contexte, le rôle spécifique joué par la première élection de Michelle Bachelet à la présidence du pays en 2006-2010. Dans cette optique, mes sous-objectifs sont, d'une part, d'identifier les facteurs ayant permis l'ascension de cette femme au pouvoir et d'expliquer ce que son élection représente pour la consolidation de la transition démocratique chilienne, et, d'autre part, d'explorer plus en profondeur les actions en rupture avec les gouvernements précédents et qui cherchent à rompre avec la culture politique dominante de la démocratie libérale.

Ma recherche a donc pour objectif de mieux comprendre et d'articuler une situation particulière, ici l'élection de Michelle Bachelet, dans une approche spécifique, soit le cadre de la transition démocratique, à la lumière du passé dictatorial et de ses conséquences économiques, politiques et sociales. D'autres éléments externes sont également mis en lumière, car ils sont pertinents dans la compréhension de mon problème de recherche. Ces ajouts permettent de faire un portrait de la transition démocratique chilienne le plus clair possible, ainsi que de mettre le lecteur dans le contexte de cette période afin de comprendre les articulations entre les différentes sphères. La méthodologie adoptée dans ce mémoire est celle d'une analyse sociohistorique, car nous tentons d'analyser une conjoncture historique pour expliquer comment l'élection de Michelle Bachelet en 2006 s'insère dans la transition démocratique du Chili et son apport à la consolidation démocratique.

### 3.1 La méthode sociohistorique

La méthode sociohistorique est l'amalgame de l'étude sociologique et de l'étude historique. La méthode sociologique se définit comme l'étude des phénomènes de tout genre qui se produisent en société, telle qu'avancée par le sociologue Émile Durkheim (1895). En effet, selon Durkheim (1895), elle est la science des faits sociaux, qu'on doit considérer comme des choses (p.21). La sociologie est donc l'étude de faits sociaux. Pour être considérés comme un objet de science, les faits sociaux doivent être analysés par une méthode de recherche scientifique similaire aux sciences exactes, telle que la biologie. Ainsi, les faits sociaux doivent être analysés de façon objective et ils doivent être exempts de prénotions. En ce sens, la méthode sociologique est une science, car elle se rapporte à une méthode de recherche spécifique, soit l'étude de phénomènes sociaux (Durkheim, 1895, p.35-44).

La méthode historique, pour sa part, est l'étude indirecte des phénomènes du passé par l'entremise de documents ; elle sert à déterminer scientifiquement les faits historiques, puis à les grouper en un système scientifique. Elle se démarque ainsi des autres sciences sociales dans la mesure où elle se construit par l'étude de phénomènes du passé, ce qui ne peut être étudié que de façon indirecte. La méthode historique s'appuie ainsi sur une série de procédés historiques afin de comprendre le présent (Seignobos, 1901). Or, selon Seignobos (1901), il faut toujours recourir aux procédés indirects afin d'arriver à une connaissance étendue d'un sujet donné, ce qui est seulement abordé par la méthode historique. En effet, dans ses mots :

« Toute science sociale s'applique à des phénomènes qui ne restent pas constants ; pour les comprendre, il faut en connaître l'évolution. [...] Cette nécessité de connaître l'évolution est bien plus grande encore pour la vie économique, où aucune organisation n'est intelligible que par son passé historique. Il faut donc une étude historique des phénomènes sociaux antérieurs, et cette étude n'est possible que par une méthode historique » (p.21).

Ainsi, la méthode sociohistorique analyse le lien social par l'entremise de l'étude du passé, afin de comprendre la nature des phénomènes présents. L'analyse du passé est donc cruciale afin de comprendre les phénomènes contemporains. La sociohistoire consiste donc à une déconstruction de l'entité collective afin de comprendre le présent (Noirel, 2006).

En d'autres mots, nous allons explorer les différents aspects du cas chilien afin d'avoir une meilleure compréhension de l'objet d'étude (Mucchielli, 2009). Nous allons également nous baser sur les différentes conceptions de la transition démocratique ainsi que sur les variantes de la démocratie pour démontrer en quoi l'élection de Michelle Bachelet peut symboliser la consolidation de la transition démocratique. Du coup, nous ne pouvons pas émettre une conclusion à visée généralisatrice pouvant être appliquée de façon homogène, mais bien faire ressortir les éléments de chaque étape pour bien expliquer le cas du Chili.

L'analyse sociohistorique me semble pertinente dans ce cas, dans la mesure où la contextualisation historique comme élément explicatif du développement des systèmes



politiques latino-américains est cruciale, tel qu'avancé par le néo-institutionnalisme historique (Collier et Collier, 2002). De surcroît, selon Compagnon et Gaudichaud (2008), seules les recherches historiques permettent de dépasser le conflit entre mémoires concurrentes, d'historiciser le passé et d'en proposer des axes d'interprétations cohérentes.

Tout bien pesé, l'analyse sociohistorique permet d'approfondir nos connaissances sur le développement politique propre au Chili. Cette notion constitue par ailleurs une des originalités de ce mémoire, dans la mesure où il n'y a pas de modèle préexistant pour analyser le développement politique chilien.

### 3.2 L'étude de cas

Pour Fregosi (2011), la conceptualisation de phénomènes tels que les transitions démocratiques peut se faire de différentes façons, dans la mesure où « [...] chaque transition latino-américaine est une histoire singulière mettant en évidence le fait que la même cause peut produire des effets différents et que, inversement, des causes différentes peuvent produire des effets similaires » (p.35).

En effet, les transitions démocratiques latino-américaines sont très différentes dans chaque pays. Chaque processus se présente dans une forme singulière et chaque acteur joue un rôle distinct (Duménil, G., Löwy, M. & Lemoine, M., 2007; Bitar & Lowenthal, 2015).

Dans cette optique, l'étude de cas nous semble la méthode la plus appropriée dans ce mémoire, puisqu'elle permet de nous pencher sur un cas spécifique et d'étudier chaque aspect du phénomène en détail, afin de rapporter une situation prise dans son contexte. Cela va dans le même sens que la définition de l'étude de cas par Mucchielli (2009), qui définit celle-ci comme étant « [...] une technique de cueillette [...] qui cherche à rendre compte du caractère évolutif et complexe des phénomènes concernant un système social comportant ses propres dynamiques » (p.91).

On doit donc utiliser des sources multiples d'informations afin d'établir le contexte propre de la transition démocratique chilienne. Au sein des trois types d'études de cas définis par Mucchielli (2009), je crois que notre recherche se retrouve dans le premier type, soit l'étude de cas intrinsèque. Celle-ci est utilisée quand on veut analyser un phénomène historique ou encore un événement réunissant des conditions particulières (p.92). Elle suppose donc « [...] une analyse en profondeur des divers aspects de la situation pour en faire apparaître les éléments significatifs et les liens qui les unissent, dans un effort pour en saisir la dynamique particulière » (p.92).

En ce sens, nous allons faire une recherche descriptive, car on s'intéresse au *comment* et au *pourquoi* de l'élection de Michelle Bachelet. En effet, pour Poupart (2006), une recherche descriptive pose la question des mécanismes et des acteurs, et ce, en se basant sur des faits contextuels, ce qui servira de base à une recherche explicative plus poussée (p.88). Ceci étant dit, ce travail s'inscrit dans une démarche descriptive de plusieurs aspects, ayant pour but essentiel de décrire un état pour documenter un événement de

façon fiable (Gauthier, 2010). En d'autres mots, nous allons examiner les liens opérationnels qui doivent être replacés dans le temps et qui vont déterminer l'élection de Michelle Bachelet et sa portée pour la transition démocratique (Mucchielli, 2009).

Du coup, nous allons analyser un évènement réunissant des conditions particulières (le type de transition démocratique, l'autoritarisme bureaucratique précédent, les différents Présidents de la Concertation, etc.), qui seront par la suite mises en relation entre-elles afin d'expliquer l'évènement en tant que tel, c'est-à-dire l'élection de Michelle Bachelet et sa portée pour la transition démocratique chilienne. Cela rentre dans le cadre d'une étude du domaine de la transitologie, tel qu'expliqué plus haut. Ainsi, le contexte, l'histoire et le changement social sont au cœur de notre recherche. Par ailleurs, nous allons nous pencher sur les continuités et les ruptures du gouvernement de Michelle Bachelet, ce qui évoque une attention sur la rupture de l'ordre ancien, où le changement social s'opère (Poupart, 2006, p.89).

Les contraintes de temps et d'espace propres à un mémoire de maîtrise nous ont conduit à effectuer des choix méthodologiques et analytiques dont nous sommes conscients des limites. En optant pour la transitologie, ce travail prend une dimension normative, axée sur la démocratie procédurale et occidental-centrée. Ceci nous a également conduit à mettre de côté certains aspects de la démocratisation et à ne pas mettre de l'avant certaines perspectives féministes souvent associées à l'analyse de leaders féminines en politique. De ce fait, nous ne pouvons nous pencher sur l'ensemble des rapports de pouvoir issus de la dictature chilienne, mais cherchons à mettre en lumière certains éléments

sociohistoriques spécifiques et leurs conséquences sur la transition et la consolidation démocratiques chiliennes.

### 3.3 Contextualisation de l'étude de cas : la transition pré-Bachelet

Tel qu'évoqué plus tôt, on s'intéresse au *comment* et au *pourquoi* de l'élection de Michelle Bachelet. Il est donc pertinent de revoir les avancées de chaque Président qui a précédé son élection à la présidence en 2006. Nous croyons que le contexte de chaque cas est important à documenter, car il permet de comprendre l'évolution idéologique des Partis membres de la Concertation, évolution qui mènera non seulement à un changement des priorités politiques, mais aussi à la possibilité de voir Michelle Bachelet désignée comme candidate à la présidence.

Tout d'abord, il faut dire que l'ascension au pouvoir de la Concertation des Partis pour la démocratie fut un succès, dans la mesure où elle a été la plus longue coalition élue au pouvoir, avec quatre Présidents consécutifs pendant vingt ans (Patricio Aylwin, Eduardo Frei, Ricardo Lagos, Michelle Bachelet). De plus, selon Bitar & Lowenthal (2015), le Parti a su garder un programme similaire tout au long de son parcours politique, ce qui a ouvert la voie à la transition démocratique, puis à sa consolidation (p.56). Pourtant, il sera difficile de faire des réformes constitutionnelles en raison de l'héritage autoritaire. Par contre, quelques avancées se doivent d'être soulignées.

#### 3.3.1 Battre l'autoritarisme de l'intérieur

Le Chili a été un des derniers pays latino-américains à entamer une transition démocratique, ce qui a permis aux dirigeants de la Concertation de s'inspirer des autres expériences de transitions démocratiques à travers le monde. Ainsi, selon les témoignages du premier Président de la transition, Patricio Aylwin (1990-1994), une des meilleures décisions prises pour le retour à la démocratie a été de défaire le régime autoritaire par ses propres règles, afin de maintenir une certaine stabilité du système institutionnel ainsi qu'une coexistence paisible entre les différents secteurs de la population chilienne. Aux yeux du Parti de la Concertation pour la démocratie, en accordant la légitimité à la Constitution, il était possible de la changer de l'intérieur, lentement mais sûrement, sans craindre le retour de la dictature. En effet, le Parti de la Concertation devait écarter tout risque de retour à la dictature, tout en disposant d'une capacité réelle de gouverner, ce qui dépendait largement du climat social et d'une économie stable (Marques-Pereira, 2005, p.153). Ainsi, la transition démocratique de « consensus » était perçue comme nécessaire au démantèlement du régime pinochétiste. Selon Aylwin, il « fallait battre Pinochet à son propre jeu ». (Traduit de l'anglais, Bitar & Lowenthal, 2015, p.60).

Patricio Aylwin (1990-1994) et son successeur Eduardo Frei (1994-2000) provenaient du Parti démocrate-chrétien, contrairement à Lagos (2000-2006) qui lui provenait du Parti socialiste de l'alliance de la Concertation (gauche modérée) (Ostiguy, 2005). Selon Ostiguy (2005), le Parti démocrate-chrétien « [...] se veut l'apôtre de la tolérance des droits de la personne, de la démocratie de la liberté d'expression et du développement économique équitable » (p.123). Conséquemment, Aylwin et Frei seront modérés dans leurs changements politiques et très libéraux dans leurs politiques publiques, notamment

économiques. Lagos, pour sa part, sera plus progressiste dans ses politiques, bien qu'il soit contraint de suivre les règles de la Constitution léguée par Pinochet. Or, lors de l'élection de Lagos en 2000, il sera élu avec 200 000 voix de plus son opposant du Parti conservateur, le Parti de l'Union démocratique indépendante. Malgré tout, il ne pourra pas faire de réformes substantielles, en raison d'un électorat toujours divisé sur le modèle sociétal chilien, en raison du passé dictatorial et des enclaves autoritaires institutionnelles. (Lagerfield, 2011, p.7).

Ceci étant dit, deux priorités furent mises de l'avant dès le début de la transition démocratique et furent avancées tout au long des années au pouvoir de la Concertation : la subordination des forces militaires aux autorités civiles et la reconnaissance (et non la condamnation) de la violation de droits humains lors de la dictature. Ces priorités seront constamment mises au cœur de l'agenda politique des Présidents successifs, quel que soit leur Parti d'appartenance.

### 3.3.2 Subordonner les forces militaires aux autorités civiles

Le premier objectif de la Concertation pour la démocratie est de subordonner les forces militaires aux autorités civiles et de revenir à l'État de droit. Plus concrètement, le but premier du gouvernement chilien était le contrôle civil légitime sur les forces militaires. Selon le livre de Bitar & Lowenthal (2015), la politique en regard à la subordination des forces militaires aux autorités civiles est basée sur cinq principes simples :

*« 1. The military and the armed forces are permanent institutions of the republic, and therefore they will have the full support of the elected civilian authorities, as institutions of the republic. 2. That means that how and when military force is used- as they have the monopoly of the use of force - is worked out in the civilian world. 3. In exchange, the civilian world must give the military a monopoly over the use of force and guarantee that its technical and financial needs are met in order to enable it to do its job of defending the country from external threats 4. All other benefits and advantages the military may have obtained while they rule as a dictatorship should be brought to an end. Institutions of the republic belong the whole country, and any special benefits the dictator gave the military should be ended. 5. Even more important, since the military forces have the arms, they cannot be involved in politics. if you are an individual who wants to get involved in politics, you remove the uniform, dress as a civilian; then you can go before the TV cameras and debate, without arms, to see who's right » (p.87).*

En d'autres mots, la subordination des forces militaires aux autorités civiles est atteinte lors que le monopole de la force est complètement exclusif au département de la défense, soit les militaires, qui est une institution en soi au sein de l'État. Celui-ci doit agir dans les intérêts de celui qui le gouverne, c'est-à-dire l'État. En échange de sa protection envers les ennemis externes, l'État doit être capable de lui fournir le monopole exclusif de la force, ainsi que les moyens financiers et techniques pour le faire. L'État est en soi la représentation des citoyens de la société civile, car c'est eux qui élisent les dirigeants. Or, les institutions de l'État sont un reflet de la volonté politique de ses citoyens. Tous bénéfices et avantages légués aux militaires lors de la dictature doivent donc prendre fin. Certes, étant donné que ce sont les militaires qui ont les armes, ils ne peuvent pas être impliqués dans la sphère politique. Advenant qu'ils veuillent s'y joindre, ils doivent le faire en tant de civils et non en uniforme militaire. Ainsi, cet aspect est crucial dans

l'établissement d'un État démocratique solide, puisqu'il évoque une entité séparée du monopole de la force, chapeauté par l'État. (Bitar & Lowenthal, 2015).

### 3.3.3. Reconnaître les violations des droits humains lors de la dictature

Le deuxième objectif à l'agenda politique est la reconnaissance de la violation des droits humains, qui a été concrétisée par la mise en place de la Commission de la vérité et de la réconciliation par le Président Aylwin. Certes, la portée de cette commission sera limitée par les enclaves autoritaires, allant jusqu'à dire, dans les mots du Président Aylwin, que la vérité et la justice sont faites « dans la mesure du possible » (Bitar & Lowenthal, 2015, p.67). Ainsi, les victimes doivent accepter la non-condamnation des coupables au nom de la stabilité et de la « préservation du social » (Doran, 2006). Néanmoins, la commission permettra une évolution des mentalités vis-à-vis des victimes, dans la mesure où le Parti de la Concertation sera prêt à ouvrir la boîte de pandore des crimes commis lors de la dictature (Prognon, 2010).

Ensuite, on ira un peu plus loin sous l'administration d'Édouardo Frei (1994-2000), en créant une « Table pour le dialogue ». La table réunissait quatre groupes d'acteurs : les généraux militaires, les avocats pour les droits humains, l'Église et d'autres institutions morales du pays et des civils dont les familles ont été victimes des actes de violence du régime militaire (torture, disparitions, emprisonnement). Le dialogue entrepris par les acteurs était en soi symbolique, représentant une certaine reconnaissance des violations des droits humains et de la responsabilisation de l'armée vis-à-vis celles-ci (Bitar &



Lowenthal, 2015, p.89). Si la « Table pour le dialogue » se termine sous l'administration Lagos (2000-2006), celui-ci se montrera toutefois plus favorable que ses prédécesseurs à la condamnation des militaires et au recours à la justice (et non seulement à la reconnaissance), notamment en commandant un rapport sur la torture et l'emprisonnement lors de la dictature, qui fut rédigé par la Commission Valech en 2004. Celle-ci va reconnaître 30 000 cas de violation de droits humains, ce qui va mettre en évidence la brutalité du régime militaire à l'échelle nationale, et ainsi accentuer les revendications pour le recours à la justice en termes de droits humains (Bitar & Lowenthal, 2015, p.56). Toutefois, pour Lagos, cette décision fut très difficile, car le rapport ouvrait une boîte de Pandore sur les crimes commis lors de la dictature militaire, soit treize ans après le retour à la démocratie. Ce rapport n'est toutefois pas nié des militaires, ce qui signifie une certaine maturité quant à la mémoire de la dictature. Les militaires acceptaient maintenant le passé et certains d'entre eux demandaient pardon pour les crimes commis sous la dictature (Bitar & Lowenthal, 2015, p.89).

Pour Mainwaring & Scully (2010), cette commission permet de renforcer l'État de droit concernant les crimes commis lors de la dictature. En conséquence, à partir de la dernière moitié des années 2000, plus de 100 militaires sont poursuivis en justice pour violation de droits humains, y compris tous les généraux ayant été impliqués dans le système de sécurité de Pinochet (Bitar & Lowenthal, 2015, p.58). Néanmoins, Lagos ne réussira pas à abolir la loi d'amnistie de 1978, même après la demande des États-Unis en 2002 de juger Pinochet pour les actes terroristes de 1976 sur le sol américain (Prognon, 2010).

Quoi qu'il en soit, il faut voir qu'avec un certain recul, certaines avancées ont pu être enclenchées à travers les années, dont la reconnaissance puis la condamnation de certains militaires pour les crimes commis lors de la dictature. Toutefois, Doran (2006) affirme que malgré les avancées en termes de droits humains sous la présidence de Lagos, celui-ci ne voudra pas ouvrir complètement la boîte de Pandore sur les injustices commises lors du régime militaire, et ce, au nom de la « démocratie de consensus », fondé sur la stabilité et donc le rejet du conflit social. Malgré cela, la reconnaissance des crimes puis la condamnation de certains militaires traduit sans doute un certain recul face à la démocratie de « consensus » prônée au tournant des années 1990, même si les gouvernements successifs ont eu un succès limité.

#### 3.3.4 Réformer la Constitution

Au niveau constitutionnel, il est important de noter que Pinochet reste à la tête de l'armée pendant les huit premières années de la transition, ce qui lui donnait beaucoup de pouvoir (1990-1998) (Bitar & Lowenthal, 2015, p.55). De plus, la stratégie du premier Président de la Concertation, Patricio Aylwin (1990-1994), était de battre Pinochet à son propre jeu, c'est-à-dire à l'intérieur même des enclaves autoritaires. Celles-ci sont une série de mesures législatives afin de protéger les intérêts politiques et économiques des militaires et du secteur de la droite, afin de maintenir leurs prérogatives de l'ère Pinochet (Garretón, 1989). Pour Aylwin, notamment, on visait plutôt une approche « dans la mesure du possible » afin de garder une atmosphère de compromis et de stabilité. Le pays sortait

de seize ans de dictature et la population était encore très polarisée entre d'une part les civico-militaires, fervents du régime Pinochet, et d'autre part le secteur des classes populaires et des victimes de la dictature (Bitar & Lowenthal, 2015, p.68; Huneus, 2005).

Ainsi, ce n'est que durant le mandat de Ricardo Lagos (2000-2006) que certaines avancées constitutionnelles furent obtenues, dont la réalisation du président de destituer les dirigeants de plusieurs branches des forces armées et de les remplacer par des personnes plus sensibles aux droits humains. En conséquence, les décisions prises par la branche exécutive du gouvernement seront plus favorables au respect des droits humains (Mainwaring & Scully, 2010). Finalement, le Sénat redonnera le pouvoir aux civils dans les domaines qui relevaient du Conseil de sécurité nationale en 2005 (Prognon, 2010) Or, entre 1989 et 2005, 17 réformes constitutionnelles furent introduites, majoritairement à ce qui a trait à la Constitution de 1980 sur le niveau de pouvoir du président, du militaire et du Parti de la droite. La plus grosse réforme sera de limiter le terme présidentiel à quatre ans, sans possibilité de réélection (Weeks & Borzutzky, 2012, p.99).

Toutefois, le plus gros obstacle des présidents de la Concertation est le remplacement du système électoral binominal instauré lors de la Constitution en 1980. En effet, ce système fait que chaque parti ou coalition présente deux candidats par district. Le parti politique recevant le plus grand nombre de votes par district reçoit un député à l'assemblée. Afin que les deux sièges d'un district aillent au même parti politique, celui-ci doit recevoir le double de votes de concurrent (Ostiguy, 2005, p.27). Ce processus permet à la droite de se maintenir dans l'opposition officielle, et ce, même après la transition démocratique. Ce

système permet également de réduire le nombre de partis politiques, puisque le Chili a historiquement un fort clivage politique entre opposant et partisans du régime de Pinochet. (Ostiguy, 2005)

Qui plus est, plusieurs sénateurs nommés à vie ont été désignés par Pinochet afin d'assurer un maintien *du statu quo* au Congrès (Bitar & Lowenthal, 2015, p.91). Ainsi, Lagos ne réussira pas à réformer le système électoral, malgré certaines avancées politiques. Il subira également de nombreuses critiques quant à la transparence et à l'accès du public à l'information, ainsi que sur la participation civile dans la sphère politique ( Mainwaring & Scully, 2010).

En effet, malgré les avancées en termes de droits humains, Lagos s'opposait à la nouvelle conception de la démocratie, celle axée sur la *justice*, avancée par les mouvements sociaux, et a préféré de favoriser celle basée sur la *stabilité*, ce qui va créer une mobilisation sans précédent au sein de la société et une division au sein de la classe politique. Dès lors, une grande manifestation de commémoration va prendre une posture de confrontation avec le gouvernement, ce qui va prendre la forme d'une grève générale sous le nom « pour un Chili juste » en 2003 et va rentrer au cœur du débat politique sur les enclaves autoritaires léguées par le régime militaire. Pour Doran, ce positionnement politique engendra la première crise politique depuis le début de la transition (Doran, 2006, p.24).

Bref, l'évolution progressive des mentalités des présidents démontre comment chaque acteur a son rôle à jouer dans la transition démocratique chilienne. Le mémoire ne pourrait pas être complet sans s'attarder sur l'agenda politique de chacun des Présidents.

### 3.4 La démarche de collecte de données

La nature de ce mémoire fait en sorte que ce sont essentiellement des sources secondaires qui sont utilisées. En effet, la méthode sociohistorique permet d'analyser des faits sociaux par le biais contextuel historique. Notre démarche de collectes de données permet une mise en contexte et une mobilisation des écrits scientifiques pour apporter un éclairage original sur le rôle de Michelle Bachelet dans la transition démocratique chilienne. Nous cherchons donc à faire dialoguer et à articuler des travaux empiriques et analytiques afin de proposer une analyse inédite, notamment en usant des concepts tels que la démocratie et la culture politique de la bonne gouvernance, et de l'articuler avec les particularités de la transition chilienne, pour mieux mettre en perspective le premier mandat de l'administration de Michelle Bachelet. L'autoritarisme bureaucratique de l'ère Pinochet est également déterminant dans la compréhension du développement politique chilien. C'est à partir de l'héritage du passé que nous pouvons comprendre le futur et ainsi apporter une originalité scientifique.

Les sources secondaires utilisées sont des écrits scientifiques; des articles de publications périodiques; des livres papiers et électroniques; des articles de journaux; des documents

originaux publiés en espagnol et en anglais qui ont été traduits et des ouvrages scientifiques. Nous nous attardons également sur des auteurs reconnus sur le sujet abordé. Nous pensons notamment à Campenhoudt, Marquet et Quivy (2011) sur la méthodologie en science sociales; Émile Durkheim (1895) et Charles Seignobos (1901), tous deux reconnus dans leur champ d'expertise, la sociologie et l'histoire; Patrice McSherry (2002) en ce qui concerne l'autoritarisme bureaucratique latino-américain; Marie-Christine Doran (2006, 2010) sur la culture politique et l'action collective au Chili; Marques-Pereira (2005, 2011) sur le mouvement des femmes et la question de la citoyenneté féminine; Bitar et Lowenthal (2015) sur l'analyse de la transition démocratique; ainsi que Pierre Ostiguy (2005) sur la politique latino-américaine.

Certes, les événements historiques que nous avons choisis pour expliciter le cheminement historique du Chili dans les années 1970-1990 sont des choix personnels. Nous pensons que ceux-ci permettent de comprendre la transition démocratique dans un angle socio-historique, par l'entremise d'une analyse politologique. Comme tout choix méthodologique, le nôtre comporte un certain nombre de limites. Le non-recours aux sources primaires fait en sorte que notre contribution sera plutôt analytique qu'empirique. Par ailleurs, la barrière linguistique nous a empêchés d'avoir un accès direct aux sources en espagnol, quand celles-ci n'ont pas été traduites en anglais ou en français. Nous notons toutefois que plusieurs auteurs latino-américains importants ont été traduits et que, dans d'autres cas, leurs travaux sont cités par des sources anglophones ou francophones.

Enfin, une autre limite est celle inhérente aux études de cas tels que celle que nous proposons ici. Nous ne pouvons pas prétendre à en généraliser les conclusions au-delà du cas de la transition démocratique chilienne. Nous ne nous inscrivons pas non plus directement dans une approche comparée, dans le courant des analyses comparées des gauches latino-américaines durant la « vague rose ». Certes, nous pensons que notre étude pourra enrichir les réflexions à ce sujet en analysant de façon approfondie le cas du Chili de Michelle Bachelet.

## CHAPITRE 4.

### **Le rôle de la personnalité politique de Michelle Bachelet dans la transition démocratique**

Les chapitres 4 et 5 mettent en lumière le rôle de la personnalité politique de Michelle Bachelet et le style de gouvernance qu'elle va mettre en place lors de son mandat 2006-2010 sur la transition démocratique du Chili.

Ce chapitre est axé sur le rôle de sa personnalité politique. Il est ainsi mentionné de deux sous-aspects, soit la nature de sa nomination et son style de *leadership* personnel. Cet aspect est donc basé sur l'individu même et comment elle annonce une nouvelle manière de faire de la politique, ce qui représente une rupture fondamentale avec la démocratie de « consensus » instaurée en 1990 lors de la transition démocratique.

Ce chapitre est divisé en deux parties. Le rôle de sa personnalité politique est tout d'abord illustré par la nature de sa nomination. Plusieurs éléments contextuels sont présentés dans cette section, dans la mesure où nous voulons expliciter davantage le contexte sociopolitique dans lequel elle s'insère, ainsi que les raisons de sa nomination comme candidate du Parti de la Concertation. Il est également mentionné de la « vague rose » connue par les pays latino-américains dans les années 2000, du renforcement de l'influence des institutions internationales de droits humains, du développement d'une autre conception de la démocratie et enfin de la popularité et de l'identification de la société à Michelle Bachelet. Nous croyons que ces éléments sont indispensables à la compréhension de son



ascension à la tête du Parti de la Concertation, puis ultimement, à son élection à la présidence.

Ensuite, son style de *leadership* personnel lors de son mandat est analysé en nous basant sur différents auteurs afin de démontrer en quoi son *leadership* se positionne en rupture avec les gouvernements précédents et annonce une nouvelle façon de faire de la politique. Ainsi, on va caractériser le *leadership* de Michelle Bachelet comme étant *réconciliateur*. Certains auteurs vont plutôt l'exprimer en tant que *leadership féminin*.

À la lumière de ce chapitre, il en ressort que le rôle de sa personnalité politique ainsi que l'annonce d'un nouveau type de *leadership* au sein du Parti de la Concertation sont des éléments phares d'une nouvelle ère de gouvernance pour l'avenir du Chili. Du coup, ils représentent une rupture avec la démocratie de « consensus » instaurée depuis 1990. Ce chapitre met en lumière comment sa personnalité politique est importante dans l'avancement de son agenda législatif, qui s'arrime en fait avec le contexte de l'époque, soit l'essoufflement de la démocratie de la stabilité et d'une volonté d'une politique autrement. En ce qui concerne le type de *leadership*, nous croyons que celui-ci ne doit pas tant être analysé par une approche sexuée de genre, mais bien comme un aspect de sa personnalité politique, c'est-à-dire un *leadership* axé sur l'inclusion de la différence, tel qu'avancé par Stoffel (2006).

## 4.1 La nature de sa nomination

### 4.1.1 Considérations sur la « vague rose »

Avant de rentrer au cœur de l'analyse, il est pertinent de mettre en lumière le contexte dans lequel l'élection présidentielle de Michelle Bachelet s'insère. Premièrement, à partir des années 2000, on assiste à un phénomène connu sous le nom de la « vague rose », dans la mesure où les élites traditionnelles politiques sont rejetées en faveur de personnages qui s'identifient aux couches populaires. Ce changement politique se concrétise par un virage politique à gauche de la plupart des États sud-américains (Brisset-Foucault, Saint-Upéry, Sintomer & Lipietz, 2006).

D'une part, cette alternance à gauche doit être perçue comme une réaction aux conséquences négatives de la mondialisation, ainsi qu'à l'épuisement des modèles néolibéraux et du « Consensus de Washington » (Giblin, 2006). En effet, ce dernier est introduit après la crise économique des années 1970. Cette période se caractérise par de gros problèmes macro-économiques et une dette extérieure massive, d'autant plus que plusieurs États sont en processus de transition démocratique (Mainwaring & Scully, 2010).

En effet, dans les années 1980, les institutions financières internationales de développement, soit la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, vont implanter une série de réformes économiques néolibérales, connues sous le nom de plans

d'ajustements structurels (PAS). Ceux-ci seront englobés sous le Consensus de Washington, qui repose essentiellement sur une vision commune de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le gouvernement américain en ce qui concerne le développement économique des États.

Ainsi, on va mettre en place des mesures macro-économiques ciblées, tel que la baisse du protectionnisme, la libéralisation des marchés, la privatisation des entreprises, la dérégulation, le recul de l'État comme acteur économique et social, etc. (Giblin, 2006). Toutefois, non seulement les réformes du Consensus de Washington n'ont pas engendré la croissance anticipée, mais elles vont au contraire contribuer à l'augmentation de la pauvreté et à l'aggravation des inégalités socio-économiques de plusieurs pays.

L'échec des PAS va déboucher sur des crises sociales très profondes. En effet, les PAS vont créer de fortes inégalités socio-économiques, ce qui va entraîner des crises de représentation au niveau sociopolitique et nuire à la légitimité de l'État. Ainsi, sur le plan social, l'échec des mesures néolibérales va déboucher sur un certain « réveil des pauvres » (Brisset-Foucault, Saint-Upéry, Sintomer & Lipietz, 2006).

En d'autres mots, les classes les plus pauvres vont se sentir marginalisées au sein du processus décisionnel et conséquemment, vont s'éloigner des élites politiques. Les classes pauvres vont donc rechercher à participer au processus décisionnel en s'identifiant à un personnage populaire de proximité, qui partage les mêmes valeurs et les mêmes idéaux à laquelle elles peuvent s'identifier. Les dynamiques économiques de nature inégalitaire

issues du Consensus de Washington seront ainsi un facteur déterminant dans le virage à gauche dans les pays latino-américains.

Certes, selon Rouquié (2010), la nouveauté de ce virage de gauche est qu'il ne relève pas nécessairement du socialisme ou d'un discours révolutionnaire, mais bien d'un changement d'ordre sociologique. Ainsi, on remet en cause la représentation de l'État, ce qui, en principe, doit refléter le pouls de la population. Plus un État est représentatif, plus il est considéré légitime, ce qui permet de renforcer la démocratie. On assiste donc à une aliénation de l'élite politique, ce qui entraîne des crises profondes qui mettent en péril la stabilité de l'État. Le sociologue péruvien, Anibal Quijano, caractérise notamment ce phénomène comme une crise de « la colonialité du pouvoir », c'est-à-dire une remise en question de la représentation politique traditionnelle. (Brisset-Foucault, Saint-Upéry, Sintomer & Lipietz, 2006, p.7). Ainsi, « la colonialité du pouvoir » est remise en question par l'arrivée d'une élite populaire dans le domaine politique, auxquelles la population s'identifie en termes de proximité et d'identification. Selon Brisset-Foucault, Saint-Upéry, Sintomer & Lipietz (2006), l'émergence de ces acteurs non traditionnels dans l'arène politique constitue un tournant de portée historique (p.7).

Dans cette optique, dès 1998, les élections portent au pouvoir des personnalités de gauche ou de centre gauche, tel qu'Hugo Chavez au Venezuela, Lula da Silva au Brésil, Nestor Kirchner en Argentine ou Evo Morales en Bolivie (Brisset-Foucault, Saint-Upéry, Sintomer & Lipietz, 2006).

#### 4.1.2 Diversité de la « vague rose »

Parallèlement, selon Bartra (2009), le démantèlement des régimes autoritaires vers la démocratie politique semble coïncider avec l'abandon des positions extrémistes du spectre politique. Pour l'auteur, « [...] les options guérilleras et révolutionnaires en lutte pour un socialisme pur et dur disparaissent et sont remplacées par des alternatives qui privilégient la voie électorale » (p.19).

Toutefois, il est important de souligner que ce mouvement ne correspond pas à *une* gauche, mais à *plusieurs* gauches. Ainsi, la région ne vit pas une tendance progressiste uniforme. En effet, selon Bartra (2009), beaucoup de pays latino-américains ont toujours connu des formes de populisme, malgré le tournant démocratique (p.20). Ces formes culturelles populistes se ramènent à « [...] une culture populaire nationaliste, conflictuelle, révolutionnaire, antimoderne, aux racines supposément indigènes, méprisant les libertés civiles et peu encline à la tolérance » (p.20).

Ainsi, pour Mainwaring & Scully (2010), il existe trois *gauches* en Amérique latine : l'extrême gauche marxiste de Castro, la gauche « néo-populiste » de Chavez (Venezuela) et de Morales (Bolivie) et la gauche sociale-démocrate, telle que celle de Lula (Brésil) et de Lagos (Chili) (p.257). Au Chili, le virage à gauche est *a priori* le reflet d'une coalition de plusieurs partis politiques vers un centre gauche modéré, adoptant la culture politique de la bonne gouvernance. Le virage à gauche au Chili est également la finalité d'un sentiment d'éloignement des élites de la droite de Pinochet et d'un besoin de proximité entre citoyens et élus, d'où la nature associative de la Concertation des Partis pour la

démocratie. On appelle ainsi à un renouveau du lien politique entre le Parti de la Concertation et de la population.

Pourtant, les citoyens ont de plus en plus l'impression que l'État n'écoute pas les revendications des secteurs populaires qui, depuis la transition démocratique, sont étouffés au nom de la *stabilité*, issu de la culture politique de la bonne gouvernance. Ainsi, la personnalité de Michelle Bachelet permet à de nombreuses personnes de s'identifier à elle et offre un espoir à la population de se faire entendre et de voir ses demandes représentées (Stoffel, 2006).

De plus, il faut souligner que la Concertation des Partis pour la démocratie est au pouvoir depuis 1990, alors que le contexte d'autres pays latino-américains est changeant. Par ailleurs, la crainte d'un retour à la dictature s'est relativement estompée. Conséquemment, la démocratie de stabilité, introduite principalement en réponse à la sortie « pactée » de la dictature, nécessite certains ajustements. La candidature de Michelle Bachelet en tant que chef du Parti s'inscrit donc dans le cadre d'une revitalisation du Parti et offre une réponse aux revendications sociales (Stoffel, 2006; Weeks & Borzutzky, 2012).

#### 4.1.3 Le renforcement de l'influence des institutions internationales de droits humains

Par ailleurs, pour le cas chilien, ce « réveil des pauvres » est rendu possible par l'association de groupes militants, principalement provenant des *pobladores* (quartiers pauvres urbains), aux réseaux transnationaux de défense de droits humains, notamment

ceux d'Argentine (Mères et Grand-mères de la place de Mai) afin d'aller chercher un appui international dans l'arrestation de Pinochet pour les crimes commis lors de la dictature. En effet, c'est grâce au recours à la norme internationale en matière de droits humains que sera réalisée l'arrestation d'Augusto Pinochet en 1998 (Doran, 2010).

De cette association d'envergure internationale de groupes militants vont découler deux effets majeurs : premièrement, la diffusion de l'information sur les normes internationales en matière de droits humains, ce qui va mettre en lumière la confrontation entre les normes internationales et le discours du gouvernement sur la « démocratie de consensus » ; et, deuxièmement, ils vont permettre la mise en circulation de nouvelles interprétations et définitions juridiques, ce qui va ouvrir des brèches dans l'architecture de l'impunité (Doran, 2010). Ainsi, ce sont des démarches judiciaires de niveau international qui vont agir comme propulseurs en termes de condamnation des militaires chiliens et de changements de plus grande ampleur au sein de la politique chilienne.

Or, la publication du rapport sur le développement humain par le Programme des Nations-Unis pour le développement (PNUD), intitulé *Desarrollo Humano en Chile-1998. Las paradojas de la modernización* (Droits humains au Chili-1998, les paradoxes de la modernisation) en 1998 va également ajouter un « malaise » politique entourant la question sur les droits humains (Joignant, 2005). Pour Joignant (2005) :

« L'importance politique de ce rapport du PNUD réside dans le fait qu'il interroge le modèle transitionnel chilien à partir de ses connexions avec les rapports sociaux fondés sur la confiance dans des situations

quotidiennes d'interaction. Ce faisant, l'intérêt du rapport est que la dimension explicitement politique de la transition est absente. Dès lors, c'est tout un ensemble de questions de recherche, mais aussi de doutes politiques sur le cours adopté par la transition qui deviennent possible » (p.50).

Ainsi, ce n'est pas tant la finalité du rapport qui a créé le « malaise » politique, mais bien la remise en question du modèle transitionnel abordé sous l'angle de la sphère sociale, qui rappelons-nous, est habituellement proscrite au nom de la *stabilité*. En effet, suite à la publication de ce document, les élections présidentielles sont marquées par un haut abstentionnisme électoral, ce qui a quasiment fait perdre la majorité absolue des voix du Parti de la Concertation (Frei sera toutefois élue en 1998). Bref, ce document a permis de mettre en lumière ce que Joignant (2005) appelle un « malaise » de la société chilienne, c'est-à-dire des rapports sociaux marqués par la méfiance à l'égard d'autrui et envers les institutions politiques (p.44-46).

C'est dans ce contexte que le juge espagnol Guzmán procède à l'arrestation de Pinochet en 1998 à Londres, sous le principe de la juridiction universelle, surpassant la Loi d'amnistie chilienne (Gaudichaud & Compagnon, 2008). Toutefois, le procès n'a jamais lieu et l'ancien dictateur retourne au Chili en 2000. Cependant, le juge Guzmán va réussir à faire lever son immunité parlementaire, ce qui va ouvrir la voie à des poursuites à l'échelle nationale. Cependant, les tribunaux chiliens jugeront Pinochet « inapte » à passer en cour dès 2001, pour cause de santé. Ainsi, malgré les poursuites intentées contre lui, il ne sera jamais jugé, et ce, jusqu'à sa mort en 2006 (LeGrand, 2006).



Néanmoins, même si Pinochet n'est jamais traduit en justice pour ses crimes commis, son arrestation a des conséquences à long terme sur la politique chilienne. D'une part, cela met à mal son statut d'« intouchable » et d'autre part, cela va renforcer l'influence des institutions internationales dans l'action collective en ce qui concerne les droits humains, dans la mesure où la réussite de son arrestation sera utilisée comme un cas d'exemple pour les futures revendications transnationales .

Pour Gaudichaud & Compagnon (2008) notamment, l'année 1998 marque une véritable rupture dans l'histoire de la transition démocratique chilienne, dans la mesure où, grâce à cette arrestation, les représentations du passé vont connaître de profondes mutations. Ainsi, en 1999, Amnistie internationale propose de considérer la « disparition » comme un crime permanent, ce qui sera reconnu par les tribunaux chiliens (Gaudichaud & Compagnon, 2008).

#### 4.1.4 Développement d'une volonté d'une autre conception de la démocratie

Selon Marie-Christine Doran (2006), ces nouvelles interprétations juridiques vont d'un côté discréditer le récit de « culpabilisation des victimes » et de l'autre, propulser des manifestations massives entre 1998 et 2003. Pour l'auteur, celles-ci représentent la dénonciation publique d'une « souffrance partagée » des victimes, qui provient d'une oppression à la fois politique et économique au nom de la démocratie de « stabilité » (Doran, 2006 p.40). Ainsi, le mouvement pour la justice et l'expression publique de la souffrance, qui jusque là était neutralisé par le gouvernement, produit une plate-forme

unifiée de revendications sur la justice, dont l'expression la plus spectaculaire sera la première grève générale sur le thème « Pour un Chili juste » en 2003, principalement portée par les *pobladores* (Borgeaud-Garciandia, Lautier, Penafiel & Tizziani, 2009, p.136).

Ainsi, à partir de la fin 2004, la Constitution et les institutions politiques sont remises en question par une société mobilisée, qui exige dorénavant l'établissement d'une vraie démocratie et d'un État de droit (Doran, 2006, p. 23). La démocratie de « consensus » va donc perdre de plus en plus sa légitimité face à la revendication de la justice et à l'ouverture de la sphère politique aux revendications sociales.

Le phénomène de la « vague rose », la montée des revendications des secteurs les plus pauvres ainsi que le recours aux institutions internationales ont donc instauré une atmosphère propice à l'élection de Michelle Bachelet, dans la mesure où celle-ci s'identifie aux couches populaires et aux survivants de la répression militaire. Ces facteurs seront explicités dans la prochaine section.

#### 4.1.5 Popularité et identification de la société à Michelle Bachelet

Pour Doran (2010), l'ascension au pouvoir de Michelle Bachelet ne s'est faite ni dans un contexte de présence des femmes en politique (la présence de femmes dans la politique chilienne était l'une des pires dans les pays latino-américains, notamment en raison de

l'héritage politico-institutionnel du régime de Pinochet), ni en raison d'une demande des partis traditionnels. De plus, sa nomination ne provenait pas non plus d'une évolution des mouvements féministes. En effet, on va préconiser la pratique de la démocratie de « consensus », c'est-à-dire le *statu quo* en termes de gouvernance et de représentation des femmes en politique, représentation qui s'avère quasi nulle (Stoffell, 2006, Marques-Pereira, 2005).

Toutefois, pour plusieurs auteurs, sa nomination doit être perçue dans le cadre d'une représentation symbolique des secteurs les plus pauvres et d'une identification de ceux-ci à sa personnalité politique, ce qui va la rendre très populaire et assurer sa légitimité en tant que Présidente du pays (Thomas, 2011; Ross, 2006; Liberfield, 2011). De plus, selon Stoffel (2006), « elle permet à de nombreux Chiliens et Chiliennes des « deux camps » de se sentir représentés et intégrés à son projet démocratique » (p.3). Les deux camps sont le camp de gauche, associé aux classes populaires et le camp de droite, représentant les classes plus aisées.

Ainsi, lors de la fin du mandat de Ricardo Lagos en 2005, le Parti de la Concertation accepte la candidature de Michelle Bachelet au sein du Parti socialiste, et ce, pour de multiples raisons. Premièrement, c'est en raison de sa popularité dans les couches populaires et des individus issus des *poblaciones* (quartiers pauvres). Il faut se souvenir qu'elle avait un long parcours politique au sein du mouvement des femmes et des enfants des *poblaciones*, ainsi que pour une plus grande justice en matière de droits de la personne (Doran, 2010).

Deuxièmement, elle s'identifie aux victimes de la dictature, ayant vécu elle-même la torture et l'exil à l'âge de 22 ans, car son père, Alberto Bachelet, fut le général des forces de l'air sous Allende (1970-1973). Il fut accusé de subversion interne lors du coup d'État de Pinochet et conséquemment il sera détenu, torturé, puis va mourir d'une crise cardiaque en raison de traumatismes psychologiques lors de sa détention (Ross, 2006; Doran, 2010; Mainwaring & Scully, 2010). Michelle Bachelet et sa mère, Angela Jeria, seront ensuite détenues pour quelque temps. Elles s'exileront ensuite en Allemagne de l'Est en 1974, où la future présidente ira étudier à la faculté de médecine de Berlin. Elle reviendra au Chili en 1979 pour finir ses études en pédiatrie en 1982 (Ross, 2006; Ostiguy, 2005). Pour Marques-Pereira & Pfefferkorn (2011), l'identification des classes populaires à Michelle Bachelet renvoie à un *imaginaire* de la souffrance, puisque celle-ci a également été victime de la violence de la dictature (p.16).

Par la suite, grâce au système de quota de genre implanté par Ricardo Lagos, elle est nommée ministre de la Santé en 2000, puis à la tête du ministère de la Défense en janvier 2002, ce qui est un symbole fort pour une femme issue de la deuxième génération des victimes de la dictature (Ross, 2006; Ostiguy, 2005). Par ailleurs, lors de son mandat au ministère de la Défense de 2002 à 2006, elle entame une série d'initiatives et de mesures visant la consolidation de la démocratie. Par exemple, elle s'associe au Général Juan Emilio Cheyre Espinoza en le nommant chef de l'armée, celui-ci étant un défenseur des droits humains (Lagerfield, 2001, p. 6). Selon un professeur de droit à l'Université du Chili, ce sera lors de son mandat à la tête de la Défense qu'elle va complètement réussir à

subordonner les militaires aux autorités civiles, à prioriser les droits humains et à favoriser une meilleure relation diplomatique avec les pays voisins (Ross, 2006, p. 725).

Troisièmement, sa nomination comme candidate du Parti de la Concertation doit être perçue en lien avec la montée d'un fort mouvement demandant justice en matière de droits de la personne. Étant elle-même une survivante de la répression militaire, la population issue des quartiers pauvres et des victimes de la dictature s'identifiait beaucoup à elle. Étant elle-même issue du mouvement des femmes, elle ravivait le lien entre la lutte pour les droits de la personne et les revendications du mouvement des femmes, qui fut longtemps étouffé par la dictature puis par la démocratie de « consensus ». Pour les mouvements des femmes, sa nomination avait une portée symbolique, dans la mesure où on voyait une femme accéder au pouvoir (Doran, 2010). Or, bien que Michelle Bachelet ne se soit jamais publiquement définie comme une féministe, elle a toujours repris certains de leurs discours et de leurs propositions (Stoffel, 2006, p.6).

Certes, selon Forstenzer (2013), « [...] la proximité accrue entre le gouvernement de Michelle Bachelet et les féministes concerne avant tout les féministes professionnalisées de la capitale, œuvrant dans des ONG ou centres d'études et ayant une expertise reconnue sur les thématiques » (p.31). On ne peut donc pas généraliser son association à tous les mouvements féministes, puisqu'ils sont caractérisés par une grande diversité et varient selon le contexte sociopolitique (Marques-Pereira, 2005).

Par ailleurs, Prognon (2010) affirme que son élection a traduit une défiance envers les élites politiques traditionnelles, rejoignant la thèse sur le phénomène de la « vague rose » latino-américaine.

Plusieurs auteurs avancent également que sa nomination à la tête du Parti de la Concertation est acceptée en raison de son identification à un rôle symbolique « maternel », c'est-à-dire qu'elle se présente comme une mère de famille, celle-ci étant la Nation. Cette notion rejoint les intérêts de l'Église catholique, dans la mesure où la femme est perçue à la fois comme le pilier de la famille, mais aussi de la Nation. Ainsi, il faut voir sa nomination en tant que « mère » de la Nation comme une analogie à la famille, où la femme demeure au centre (Ross,2006; Doran, 2010;Thomas, 2011; Stoffel, 2006).

Elle s'identifie aussi aux femmes vivant l'exclusion sociale, car elle est elle-même une femme divorcée et célibataire avec trois enfants issues de deux pères différents. Malgré tout, ce qui plaît à la société chilienne est le fait qu'elle se présente comme une femme typiquement chilienne; elle amène ses filles à l'école, elle est ouverte dans les difficultés rencontrées dans ses relations intimes ou encore elle parle de ses difficultés à perdre du poids (Stoffel, 2006, p.6). Pour Marques-Pereira & Pfefferkorn (2011), cet imaginaire de la mère managériale, c'est-à-dire celle portée à assumer plusieurs rôles sociaux, rejoint particulièrement la réalité des classes moyennes (p.16). Cela démontre une certaine personnalisation politique du caractère de Michelle Bachelet.

Enfin, selon Doran (2010), c'est la première fois qu'une femme s'impose comme candidate au Parti de la Concertation grâce à la pression populaire des sondages, qui, depuis 1999,

pèsent lourd dans les décisions des Partis politiques. En 2003 notamment, elle dépasse la popularité de Lagos dans les sondages, avec 84 % de gens favorables à sa nomination à la tête du pays (p. 4). Or, cette popularité sera maintenue dans l'ensemble de son parcours politique. À la fin de son mandat en 2010, 80 % de la population approuvait son action, ce qui signifiait une grande appréciation de ses avancées politiques, et ce, malgré le clivage historique entre la gauche et la droite au niveau idéologique (Liberfield, 2011, p.12; Weeks & Boruztky, 2012, p.112; Ostiguy,2005, p.4).

C'est dans ce contexte que lors des élections du premier tour le 11 décembre 2005, deux candidats arrivent en tête, soit Michelle Bachelet du Parti de la Concertation, et Sebastián Piñera du Parti de la Rénovation Nationale. Puis, lors du deuxième tour le 15 janvier 2006, Michelle Bachelet accède à la présidence avec 53,4 % des votes, contre 46,5 % pour son opposant (Stoffel, 2006; Doran, 2010; Thomas, 2011).

#### 4.2 Son style de leadership personnel

Bitar et Lowenthal (2015) soulignent la difficulté de mesurer concrètement un *leadership* avec les outils de la science politique moderne (p.3). Toutefois, Brown (2014) affirme que les acteurs politiques qui se démarquent par leur caractère « transformationnel » sont plutôt des exceptions que la règle générale, mais qu'ils sont particulièrement nécessaires lors d'une transition démocratique. Dans ce contexte, les prochaines sections viendront

appuyer les raisons qui font de Michelle Bachelet une actrice « transformationnelle » et donc, nécessaire dans la consolidation de la transition démocratique au Chili.

#### 4.2.1 Un leadership « réconciliateur »

Daniel Lieberfeld, caractérise Michelle Bachelet comme étant un *leader* de type réconciliateur, plus particulièrement en termes de *leadership* réconciliateur post-conflit. En effet, en se basant sur des données bibliographiques et sur les expériences personnelles de certains Présidents de type réconciliateur, tel que Nelson Mandela et Abraham Lincoln, l'auteur avance cinq caractéristiques qui définissent un *reconciliation-oriented leadership* : un haut degré de contrôle émotionnel, de l'empathie, de la complexité cognitive, une vision pragmatique et non dogmatique de la politique et de l'optimisme concernant le potentiel des individus à changer d'attitude (traduit de l'anglais, 2011, p.303). Chacune de ces caractéristiques est appliquée au cas de Michelle Bachelet tant par des traits de sa personnalité que par son expérience en tant que Présidente du Chili.

##### *Le contrôle émotionnel (emotional self-control)*

Selon l'auteur, le contrôle émotionnel est défini par la suppression d'émotions de ressentiment et de sentiments de vengeance (2011, p. 304). Dans le cas de Michelle Bachelet, cette caractéristique proviendrait de son enfance, dans la mesure où elle a grandi



dans une famille très conservatrice et restrictive en termes de conduites sociales, ce qui l'a conditionnée à ne pas laisser ses émotions guider ses actions.

Par exemple, lors de la mort de Pinochet en 2006, bien qu'elle ait refusé des funérailles et une période de deuil national, elle a autorisé d'afficher le drapeau national par-dessus les installations militaires et a revêtu une tenue noire, afin de respecter les partisans de Pinochet ainsi qu'en solidarité avec les milliers de victimes du régime militaire (Lieberfeld, 2011, p.315). Cela témoigne d'un contrôle émotionnel certain, dans la mesure où elle fut torturée quand elle était jeune fille et a été témoin de plusieurs pratiques de tortures et d'agressions sexuelles par les autorités militaires sur les prisonniers (Doran, 2010). Ainsi, elle aurait pu refuser toutes les célébrations de commémoration du chef de la répression militaire en raison de son histoire personnelle, mais elle a décidé de ne pas humilier ses adversaires politiques et ainsi de ne pas se faire guider par un sentiment de vengeance. Bref, les décisions prises de Michelle Bachelet face au décès de Pinochet et à sa commémoration traduisent une qualité de leadership rassembleur (Lieberfeld, 2011, p.318).

### *L'empathie (empathy)*

L'empathie, pour sa part, est définie comme la capacité de se mettre dans les souliers de son adversaire, c'est-à-dire de prendre en considération la vision de l'autre dans ses actions, qu'elles soient bonnes ou non. Cela favorise la réconciliation, dans le sens où on perçoit son ennemi en tant qu'être humain, sans pour autant excuser ses gestes (2011, p. 306).

Dans le cas de Michelle Bachelet, son empathie se retrouve dans sa facilité à s'entendre avec son entourage, peu importe leurs visions (Lieberfeld, 2011, p.320). Par exemple, elle a dû côtoyer plusieurs sénateurs et fonctionnaires issus du gouvernement de Pinochet afin de faire passer ses projets de loi, ce qui la forcer à maintenir un professionnalisme malgré leurs visions opposées et leur participation au régime autoritaire.

#### *La complexité cognitive (cognitive complexity)*

La complexité cognitive se définit comme un trait d'une personne qui a une vision progressiste et qui émet des politiques nuancées, qui découlent de compromis entre différents types de personnes et d'idéologies politiques. Celle-ci est une vision contraire à la vision manichéenne, c'est-à-dire une vision très « blanc ou noir », caractéristique de la personnalité de Pinochet. En effet, le régime autoritaire de Pinochet, situé à l'extrême droite du spectre politique, partait des conceptions des normes sociales et politiques traditionalistes et autoritaires. Par ailleurs, l'auteur affirme que les dirigeants de type « *reconciliation oriented* » analysent les actions de leurs adversaires par le contexte, plutôt que par la haine personnelle (Lieberfeld, 2011, p.318).

Par exemple, Michelle Bachelet a eu une approche nuancée dans l'analyse du passé politique du pays, dans la mesure où elle a analysé la répression du régime autoritaire majoritairement sous l'angle de la guerre froide et de la doctrine de la sécurité nationale, plutôt que par le jugement du comportement des individus faisant partie de la répression comme un caractère de leur personne. (Lieberfeld, 2011 p.307). De plus, elle va prioriser

la réconciliation nationale en mettant en avant la dénonciation de la violation de droits humains, en soutenant les groupes d'appui aux victimes de la dictature et en rejetant complètement l'impunité des militaires (Lieberfeld, 2011, p.320). Elle fait donc preuve de complexité cognitive, car elle a analysé la dictature militaire dans un contexte plus large plutôt que de la personnaliser, tout en étant capable de fournir un soutien approprié aux victimes.

#### *Le pragmatisme et non dogmatique de la politique*

Dans le même ordre d'idée, l'auteur soutient qu'un *leadership* réconciliateur doit s'appuyer sur une approche pragmatique et flexible dans la conduite de politiques publiques. Le pragmatisme est ainsi défini comme la conviction que les politiques doivent être appliquées d'une façon ouverte, inclusive et progressiste (Lieberfeld, 2011, p.307).

Pour le cas de Michelle Bachelet, elle a toujours adopté une vision pragmatique de la politique, en adoptant une vision plus globale des conflits politiques qui met l'accent sur des objectifs à long terme. Quoique ses politiques étaient basées sur des idéaux de démocratie libérale comme ses prédécesseurs, elle va se défaire de la démocratie de « consensus » en faisant adopter des lois favorables à l'équité des genres et à la liberté individuelle (Lieberfeld, 2011, p.321). Cet aspect sera abordé dans la prochaine section.

#### *De l'optimisme concernant le potentiel des individus à changer d'attitude*

Finalement, la dernière caractéristique qui définit un *leadership* réconciliateur repose sur la capacité à croire à l'évolution des mentalités et des attitudes de son adversaire. Il faut donc avoir de l'optimisme face à ses ennemis et à la croyance d'un monde meilleur malgré les abus du passé (Lieberfeld, 2011, p. 307). Dans le cas de Michelle Bachelet, celle-ci adopte une attitude axée sur la création d'un futur meilleur, plutôt que de se concentrer sur le passé.

Par exemple, en étant elle-même victime de la répression lors de la dictature (elle fut emprisonnée et torturée), elle décide d'entreprendre des études sur la culture militaire lors de son passage au poste de ministre de la Défense afin de mieux comprendre l'adversaire, et ainsi de faire un meilleur processus de subordination des forces militaires par les autorités civiles. Selon elle, c'est en comprenant le langage et le code militaire qu'elle pouvait changer l'attitude des militaires vers une approche plus axée sur les droits humains (Lieberfeld, 2011, p. 321).

Enfin, il faut voir que *leadership* de Michelle Bachelet est renforcé par sa popularité au sein de la population chilienne, ce qui va favoriser l'avancement de son agenda législatif. Certes, la popularité de Michelle Bachelet repose sur ses qualités de mobilisation, ce qui lui permet d'avoir une grande légitimité au sein du Parti politique. Conséquemment, cela lui permet d'avancer ses priorités politiques au sein du gouvernement, qui consiste en l'ouverture à la sphère civile dans le processus décisionnel de l'État et la défense des droits des femmes, qui passe inévitablement par le cadre plus large des droits humains.

#### 4.2.2 Vers un leadership « féminin »?

Pour Jennifer Ross (2006) et Gwynn Thomas (2011), l'ouverture de la sphère politique à la sphère civile doit être perçue dans le cadre d'un nouveau type de *leadership*, celui d'un *leadership* « féminin » (*feminine leadership style*), axé sur l'inclusion, la participation, le travail d'équipe et la consultation, plutôt que le leadership traditionnel autoritaire de l'*efficacité*, généralement perçu comme étant de nature masculine. Selon Stoffel (2006) :

« La manière dont la population et la presse perçoivent la candidate, les représentations qui l'entourent, les qualités qui lui sont attribuées constituent autant de révélateurs de ce qui est attendu d'une femme politique: une façon presque plus « maternelle » de faire de la politique » (p.6).

Par contre, Stoffel (2006) avance que le *leadership* que Michelle Bachelet n'est pas tant un *leadership* « féminin » ou relevant d'une approche sexuée de la politique, mais bien

« [...] de l'inclusion d'une "différence" par rapport à la "normalité" dans la cité : une femme par rapport à un homme, la région par rapport à la capitale, l'indien par rapport au *criollo* (personne de souche espagnole), la jeune génération par rapport aux générations aînées, etc. » (p.7).

Ainsi, pour Stoffel (2006), le *leadership* de Michelle Bachelet se base sur une approche inclusive de la différence et des rapports de pouvoirs. Cela découle un *leadership* inclusif et nuancé, comparativement aux *leaderships* des présidents précédents de la Concertation.

Nous croyons que les perspectives de Ross (2006), de Thomas (2011) et de Stoffel (2006) ne sont pas tant opposées que véhiculées de façon différente. Les termes « féminin » et « masculin » associés au *leadership* avancé par Ross et Thomas sont une analogie aux caractéristiques de la vision néolibérale. Ils sont des normes *prescriptives* de différenciation entre un « homme » et une « femme ». Toutefois, ils renvoient tout de même à un certain rapport hiérarchique de pouvoir, tel qu'avancé par Stoffel. Le *leadership* de Michelle Bachelet n'est donc pas nécessairement « féminin », mais bien *différent*. Il n'est pas cantonné aux distinctions sociales entre le « masculin » et le « féminin », mais bien perçu en rapport avec le courant dominant paternaliste, associé à la *stabilité* et à l'*efficacité* de la culture politique de la bonne gouvernance.

Bref, le rôle de la personnalité politique de Michelle Bachelet, tant sur le plan personnel que sur le plan politique, est un indicateur d'une nouvelle façon de faire de la politique, et se positionne en rupture par rapport aux gouvernements précédents de son Parti. Lieberfeld (2011) soutient notamment que Michelle Bachelet a eu un pouvoir plus symbolique que ses prédécesseurs tels que Lagos, Frei ou Aylwin, notamment par la nature de sa nomination (soit sa popularité au sein des secteurs les plus pauvres et à son identification à la population chilienne) et par son style de *leadership*, qu'on peut qualifier de « réconciliateur » (Lieberfeld, 2011), de « féminin » (Ross 2006; Thomas, 2011), ou encore axé sur les rapports de pouvoir (Stoffel, 2006).

Or, il ne faut pas oublier que l'élection de Michelle Bachelet en tant que candidate au sein du Parti de la Concertation, puis en tant que chef de l'État s'inscrit dans le contexte d'un

besoin de revitalisation du Parti et d'un besoin d'un renouvellement en termes de *leadership* pour le futur des Chiliens.

Le rôle de la personnalité politique est un concept essentiel dans la compréhension de la portée de l'élection de Michelle Bachelet sur la transition démocratique. En effet, son élection va contribuer à la consolidation de la transition démocratique, dans la mesure où elle annonce une nouvelle manière de faire de la politique, c'est-à-dire qu'elle amène un nouveau type de leadership, ce qui se positionne en rupture fondamentale avec la démocratie de « consensus » instaurée en 1990 lors du début de la transition démocratique.

Le prochain chapitre analyse plus concrètement la portée de l'élection de Michelle Bachelet sur la transition démocratique, soit par le style de gouvernance qu'elle adopte, c'est-à-dire en encourageant l'ouverture de la sphère politique à la société civile, qui fut étouffée au nom de la culture politique dominante de la « bonne gouvernance ».

## **CHAPITRE 5.**

### **Nouvelle gouvernance et limites de la présidence de Michelle Bachelet**

Le deuxième volet se base principalement sur le style de gouvernance qu'elle va mettre en place, et qui s'inscrit en rupture avec ceux des gouvernements précédents, ces derniers reposant sur la culture politique de la bonne gouvernance, fondée sur la stabilité et l'efficacité. Ce chapitre est donc basé sur des éléments de politique publique, c'est-à-dire les actions qu'elle entreprend lors de son mandat de 2006-2010. Il est également mentionné de deux sous-aspects afin d'illustrer mes propos, soit la réappropriation de la politique et l'ouverture à la société civile de la sphère politique.

À terme, son type de gouvernance se positionne en rupture avec ceux des gouvernements précédents, ces derniers reposant sur la culture politique dominante de la bonne gouvernance, tandis que la gouvernance de Michelle Bachelet se fonde sur une démocratie de justice, en se réappropriant la politique et par l'ouverture à la société civile de la sphère politique. La démocratie de justice se réfère à une nouvelle culture politique, dans la mesure où elle s'appuie sur la participation civile et sur la réconciliation.

En effet, pour répondre à la question de recherche, on ne peut pas analyser la contribution de la présidence de Michelle Bachelet à la transition démocratique sans aborder le type de gouvernance qu'elle va mettre en œuvre. En effet, Michelle Bachelet promet un gouvernement plus participatif, plus citoyen et plus inclusif, ce qui se traduit par une rupture avec la démocratie de « consensus ». Ainsi, la nouvelle présidente propose de



réduire les inégalités en mettant les personnes les plus vulnérables et les plus isolées au cœur de son action gouvernementale. Elle s'engage également à diminuer les discriminations de toute sorte (Stoffel, 2006).

Pour ce faire, elle propose une « autre » façon d'envisager la gestion de l'État. Ce nouveau style de gouvernance, que certains appellent « bacheletiste » (Stoffel, 2006; Doran, 2010, Ross, 2006), passe par deux concepts principaux. Premièrement, elle promet une réappropriation de la politique. Celle-ci prend la forme du développement de politiques pluralistes et inclusives, se traduisant notamment par des avancées en ce qui concerne les droits des femmes. Deuxièmement, elle consacre une ouverture de la sphère politique à la société civile. Ceci s'incarne particulièrement dans la proposition de *Gobierno Ciudadano* (gouvernement citoyen) de l'administration de Michelle Bachelet.

### 5.1 Réappropriation de la politique

Selon Marie-Christine Doran (2010), la réappropriation de la politique s'incarne dans une nouvelle conception d'un imaginaire de démocratie de justice, ce qui s'oppose à la culture politique de la bonne gouvernance. En effet, leurs visions de la légitimité sont opposées, dans la mesure où la démocratie de « consensus » s'appuie sur les théories de la bonne gouvernance, c'est-à-dire que seul un gouvernement *efficace* et *stable* est légitime, tandis que la nouvelle conception de la démocratie de justice s'appuie sur la participation civile et sur la réconciliation. La démocratie de justice cherche donc à abattre le mur séparant la sphère politique et la sphère sociale, qui autrefois ne pouvait s'entremêler au nom de la

*stabilité*, qui rappelons-nous implique l'absence de conflits sociaux dans l'arène politique (p. 42). Ainsi, une remise en question du modèle de la démocratie au Chili est introduite par l'arrivée d'une nouvelle représentation du politique, reposant sur le mythe de la justice, démontrant qu'une autre forme de démocratie que celle axée sur la performance et l'efficacité peut exister.

Certes, l'évolution de la démocratie de « consensus » vers une démocratie axée sur la justice provient d'un processus historique et d'une série d'événements sociopolitiques, tels que le phénomène de la vague rose, la pesée des institutions internationales en termes de droits humains, la mort de Pinochet et bien sûr, le temps séparant la répression militaire et le retour démocratie. C'est à partir de ces événements qu'une nouvelle représentation symbolique des attentes démocratiques prendra forme.

#### 5.1.1 Cas d'exemple : le droit des femmes

Le gouvernement de Michelle Bachelet a mis beaucoup d'attention dans l'amélioration de certains secteurs, dont les régimes de retraite, l'éducation, la santé et le droit des femmes (Marques-Pereira, 2005). Nous décidons de nous concentrer sur le cas des droits des femmes, car il nous semble qu'il est particulièrement emblématique du passage de la démocratie de consensus à la démocratie de justice.

En effet, la réappropriation de la politique qu'entame Michelle Bachelet s'illustre par l'introduction de politiques pluralistes qui favoriseront l'émergence de la citoyenneté des

femmes. Pour ce faire, son administration va principalement travailler sur trois axes fondamentaux en ce qui concerne les droits des femmes : les droits reproductifs, la lutte contre la discrimination à l'embauche et la lutte contre la violence faite aux femmes. Ces axes doivent être perçus dans le cadre plus large des droits universels et de l'*empowerment* des femmes, car les femmes agissent dorénavant comme actrices dans le processus décisionnel. Cette nouvelle conception de la citoyenneté, plus précisément celle des femmes, se pose ainsi en rupture complète avec le modèle « paternaliste » et « assistancialiste » des gouvernements précédents (Doran, 2010).

Un bon exemple de cette réappropriation de la politique est l'innovation législative en matière de violence faite aux femmes. En effet, la figure juridique du « féminicide » est institutionnalisée dans le cadre de la Loi sur la violence faite aux femmes en 2009. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le « féminicide » est défini comme un meurtre d'une femme par un homme lié au fait qu'elle est une femme. Le caractère genré du crime doit ainsi être présent dans le motif. Pour ce faire, l'OMS distingue quatre cas : le féminicide « intime », c'est-à-dire par un conjoint ou un ex-conjoint; les crimes d'honneurs, lorsqu'une femme est accusée d'avoir transgressé des lois morales ou des traditions; le féminicide lié à la dot; et le féminicide non intime, c'est-à-dire lorsqu'il surgit d'une agression sexuelle aléatoire (Durand, 2018). Dans cette optique, Michelle Bachelet introduit également des sanctions en ce qui concerne les agressions sexuelles des hommes sur les femmes.

Selon Doran (2010), cette loi découle de la commission Valech de 2004, où plusieurs agressions sexuelles sur des femmes furent relevées au sein de la police militaire, mais demeuraient sans suite. Ainsi, la Loi sur la violence faite aux femmes prévoit des sanctions plus sévères en cas d'agressions faites par les hommes en autorité sur les femmes, notamment concernant les crimes commis lors de la dictature (p.12).

Pour Marques-Pereira & Pfefferkorn (2011), Ces initiatives doivent être comprises dans le cadre de *l'empowerment* politique des femmes, dans le sens où elles sont maintenant des sujets de droits et de citoyenneté. Dans cet optique, *l'empowerment* politique se définit comme la reconnaissance des femmes comme sujets de citoyenneté, au-delà des rôles assignés ou des identités prescrites (tels que mères et épouses) (p.6).

Bref, ces avancées juridiques sont des caractéristiques propres au gouvernement de Michelle Bachelet, dans la mesure où celui-ci a favorisé l'émergence de nouvelles figures juridiques et une meilleure accessibilité des femmes au système judiciaire pour défendre leurs droits en tant que citoyennes de l'État (Doran, 2010).

Le changement de position en matière de droits humains, qui incluent dorénavant les droits des femmes, se révèle ainsi être un des éléments phares de la rupture avec la démocratie de « consensus ». Pour Ross (2006), l'introduction des politiques centrées sur *l'empowerment* politique des femmes, qu'on va notamment qualifier de politiques dites « bacheletistes », doit être perçue dans le cadre de l'extension de la citoyenneté chilienne, qui auparavant se cantonnait à la voie électorale. Toutefois, il faut dire que certains aspects

n'ont pu être mis de l'avant par l'administration Bachelet, telle que la décriminalisation de l'avortement, qui demeure un enjeu dans la plupart des pays d'Amérique latine.

Pourtant, selon Marques-Pereira (2005), la question de l'avortement est un enjeu majeur pour le droit des femmes et de leur individuation, c'est-à-dire le plein exercice de leur citoyenneté. En effet, l'auteure soulève le problème de l'ingérence de l'Église sur la loi contre l'avortement, ce qui est problématique dans un régime politique qui se veut démocratique. Ainsi, l'auteure s'interroge sur la portée de l'Église dans l'empêchement des femmes d'avoir un contrôle sur leurs corps (p.164).

Certes, il faudra attendre l'été 2017, lors du deuxième mandat de Bachelet, pour que l'avortement soit permis dans trois cas précis : pour les femmes dont la vie est en danger, pour les victimes de viols et pour les femmes dont le fœtus est jugé non viable. (Journal de Montréal, 2017).

## 5.2 Ouverture de la société civile à la sphère politique

Alors que les gouvernements précédents favorisaient la non-participation et l'absence de conflits sociaux dans la sphère politique, Michelle Bachelet se démarque par une attitude complètement différente, même par rapport à son propre Parti. En effet, sa campagne présidentielle propose une vision plus inclusive de la société civile à la sphère politique. De plus, elle mise sur une parité de genre au gouvernement, quoique celle-ci aura des

résultats mitigés. Plus globalement, son style de gouvernance se caractérise par deux facteurs d'innovation politique, ce qui va favoriser sa légitimité et sa popularité.

D'une part, elle opère un renouvellement de la pratique politique chilienne par rapport à la « démocratie de consensus », dans la mesure où elle va inviter des acteurs sociaux à participer à la prise de décision politique, alors qu'ils en étaient autrefois exclus en raison de la culture politique du *rejet de conflit*, instaurée lors de l'autoritarisme et lors de la démocratie de « consensus ». Ainsi, selon Doran (2010) :

« Ce nouveau style de politique faisant participer les organisations, de même que les citoyennes et les citoyens, et cet engagement clair contre l'impunité en matière de droits de la personne ont d'autant plus de résonance qu'ils prennent place dans un contexte sociopolitique nouveau » (p.10).

L'élément le plus représentatif dans sa volonté d'ouverture de la société civile est la proposition de l'instauration du *gobierno ciudadano* (gouvernement citoyen), qui visait l'établissement d'une connexion directe entre le gouvernement et la société civile afin de faire de celle-ci une intervenante directe dans les décisions politiques et dans les réformes institutionnelles (Weeks & Borzutzky, 2012, p.105-106). Bref, le *gobierno ciudadano* avait comme but de renforcer la démocratie et d'encourager la participation civile. Selon Weeks & Borzutzky (2012):

« [...] *its main planks were a participative public policy process, strengthening the capacity of Chileans to form associations, the citizen's right to public information, respect for diversity and opposition to discrimination. These principles [...] also emphasized that public policies are more legitimate and efficient if they are designed and executed with the involvement of society* » (p.106).

Certes, le *gobierno ciudadano* sera très tôt remis en question avec la Révolution des Pingouins d'avril à juin 2006, qui est abordée plus loin (Weeks & Boruztky, 2012). Ainsi, le *gobierno ciudadano* n'est pas tant un élément concret de changement que l'illustration d'une volonté de rupture avec le style de gouvernance des gouvernements précédents.

Somme toute, au lendemain de son élection, elle va ébranler la démocratie de « consensus » qui caractérisait le Chili depuis 1990 en annonçant un contexte sociopolitique nouveau, soit l'ouverture aux revendications de la société, dont ceux du mouvement social « Pour un Chili juste », après son élection en 2006 (Doran, 2010). Il va donc y avoir un éloignement de la politique « dans la mesure du possible » de Patricio Aylwin ainsi que du discours fondé sur la *stabilité* (Bitar & Lowenthal, 2015; Doran, 2010). De plus, bien qu'elle provienne du même Parti politique que Ricardo Lagos (le Parti socialiste), elle s'opposera à sa politique de réconciliation nationale, qui misait sur une justice sans sacrifier la « paix sociale ». Pour Doran (2010) notamment, « [...] L'attitude d'ouverture aux revendications de la société constitue une nouveauté inaugurée par Bachelet, en

contraste avec l'attitude anticonflit sociale ayant caractérisé jusque-là, dans une très grande mesure, les gouvernements postdictatoriaux » (p.12).

Toutefois, il faut mentionner que sur le plan économique, elle ne rejette pas complètement le néolibéralisme, puisqu'elle ne se reconnaît pas dans la vague populiste latino-américaine. Ainsi, le consensus sur le modèle économique entrepris lors de la transition démocratique, soit le modèle néolibéral de l'ère Pinochet, n'est pas sujet à débat (Ruiz, 2012, p.73). Conséquemment, elle se présente comme une alternative au modèle de performance, en offrant des politiques sociales nouvelles, tout en gardant certains aspects du modèle néolibéral, tels que l'ouverture des marchés, l'orthodoxie monétaire et des politiques sociales ciblées (Giblin, 2006; Mainwaring & Scully, 2010; Rouquié, 2010).

Or, le fait qu'elle soit élue en tête du Parti de la Concertation, au pouvoir depuis 1990, se heurte également à son désir d'établir des politiques consensuelles plus inclusives et ouvertes. De plus, le fait qu'elle s'inscrive dans la même structure politique du modèle de démocratie libérale engendre certaines limites à son champ d'action, qui sont exposées dans la prochaine section.

Nous croyons qu'il est important de les mettre en lumière, dans la mesure où le développement politique du Chili n'est pas linéaire, mais prend plutôt la forme d'un apprentissage progressif. L'éclairage historique sur le développement politique du Chili que nous proposons permet ainsi de distinguer le contexte dans lequel il s'insère, c'est-à-dire une société à la fois polarisée et encore hantée par la violence de la dictature et un



environnement politique fondé sur le rejet du conflit. La présidence de Michelle Bachelet a ainsi été limitée par certaines circonstances entourant son mandat présidentiel.

### 5.3 Les limites de la présidence de Michelle Bachelet

#### 5.3.1 Au niveau politique

Premièrement, il faut noter que le gouvernement de Michelle Bachelet s'insère dans la continuité de ceux formés par le Parti de la Concertation depuis son arrivée au pouvoir. Bien qu'elle initie une rupture vis-à-vis des gouvernements précédents, Michelle Bachelet ne pourra pas pour autant conduire de changements radicaux, car elle reste contrainte par la même structure de pouvoir politique. Pour Ross (2006), ce défi est le plus important à surmonter, car elle doit œuvrer au sein des mêmes dispositifs politiques, notamment caractérisés par le fait que la majorité des fonctionnaires sont des hommes issus du milieu des affaires. Les femmes restent donc sous-représentées dans le domaine politique, malgré certaines avancées sur le plan juridique (Ross, 2006).

Ainsi, lors du premier mandat de Michelle Bachelet à la présidence du Chili, les Partis politiques ne sont pas encore totalement transformés, malgré l'augmentation du nombre de femmes au sein du parlement. Elle ne pourra pas non plus changer la plus grande enclave autoritaire, celle du système électoral binominal. Ainsi, les réformes législatives seront bien plus difficiles qu'anticipées, dans la mesure où le système favorise les élites de la droite. Elle doit donc satisfaire la droite afin de faire passer plusieurs de ses projets

de lois, ce qui limite fortement son champ d'action (Weeks & Buroztky, 2012). Ces échecs doivent être compris dans le cadre plus large du développement politique chilien, c'est-à-dire celui d'une démocratie de « consensus » fondée sur la performance et la stabilité après la transition démocratique en 1990.

Dans le même ordre d'idée, il est important de mentionner que Michelle Bachelet hérite des problèmes des gouvernements précédents. En effet, d'importantes mobilisations sociales vont avoir lieu au Chili au lendemain de son élection (Weeks & Borzutzky, 2012). Ruiz (2012) avance que celles-ci furent les plus significatives depuis le retour à la démocratie (p.75). En effet, plusieurs revendications sociales datant des années précédentes vont ressurgir lors de son mandat et être amplement médiatisées, ce qui va effriter sa popularité et faire ressortir certaines difficultés de son gouvernement dans la gestion de crise. Cette inefficacité sera dénoncée par la société civile alors qu'elle avait promis une meilleure gestion de l'État. Les conflits toucheront majoritairement le secteur de l'éducation avec la révolution des Pingouins en 2006, le secteur du travail en 2007, avec la grève générale des travailleurs contractuels et le secteur des transports, avec l'échec de l'instauration d'un système modernisé de transports publics, nommée le Transantiago (Ruiz, 2012).

### *La révolution des Pingouins*

La révolution des Pingouins est le nom donné à une série de protestations de plus de 800 000 étudiants à travers le pays, représentant plus de 950 écoles, du mois d'avril au mois de juin 2006 (Ruiz, 2012, p.75). L'origine de leur nom provenait de leurs uniformes blancs et noirs. Les manifestants revendiquaient une meilleure représentation politique des étudiants, c'est-à-dire leur inclusion dans les processus décisionnels en termes de politiques d'éducation et de leurs oppositions à la privatisation de l'éducation. Plus largement, ce mouvement illustre la frustration générale des familles de classe moyenne à accéder à l'éducation supérieure. Selon Ruiz (2012), cette « révolution » va complètement remettre en question les modes d'action gouvernementale pour la mobilité sociale en éducation (p.75). Alors que les « pingouins » pensaient avoir l'appui de l'administration de Michelle Bachelet, ils ont rapidement réalisé l'inaction du gouvernement en termes de changements sociaux radicaux en raison de la structure politique instaurée lors de la transition démocratique. En effet, quoique l'ampleur de la révolution des Pingouins va forcer le gouvernement à ouvrir la porte à la discussion en créant des tables rondes (incluant étudiants, professeurs, Union des travailleurs, élites entrepreneuriales, Église catholique, ainsi que les centres d'éducatives), à terme, la révolution des pingouins a surtout mis en lumière les inégalités fortes entre le secteur public et le secteur privé en ce qui concerne l'éducation. Or, le seul résultat des tables rondes sera certaines résignations et des dénonciations de l'inefficacité du gouvernement à gérer la crise (Ruiz, 2012, p.75).

Certes, c'est à partir de l'action collective des étudiants qu'ils pourront avoir l'opportunité de participer au processus décisionnel, en forçant le gouvernement à agir. Cependant, l'inefficacité de l'administration de Michelle Bachelet à répondre adéquatement à l'action collective fut la première défaite de son mandat (Ruiz, 2012, p.77).

Ainsi, l'incapacité du gouvernement de Michelle Bachelet à répondre rapidement aux besoins des étudiants démontre une limite en termes politiques, dans la mesure où le gouvernement de Michelle Bachelet est toujours soumis aux logiques du législatif et de la bureaucratie, qui par défaut, sont constituées majoritairement par la droite. Elle doit ainsi se limiter à des commissions publiques sur les enjeux problématiques et ensuite proposer une série de mesures législatives au Congrès.

### *La rébellion des travailleurs*

À la suite de la révolution des Pingouins, on assiste à une grève générale des travailleurs en 2007, dénonçant les conditions de travail précaires et déplorables des travailleurs contractuels, dont ceux dans le secteur du cuivre. Ceux-ci voulaient obtenir la possibilité de négocier leurs conditions de travail avec les compagnies sous-contractuelles, ce qui, encore en 2007, demeure impossible en raison des lois sur les travailleurs, hérités de l'ère Pinochet. Selon Ruiz (2012), la montée du mouvement des travailleurs, qui au départ fut principalement dans le secteur du cuivre, mais qui s'étendra par la suite à tous les secteurs, va mettre en évidence la vulnérabilité d'un ancrage fondamental de l'économie libérale : la minimisation des coûts de main-d'œuvre. Par ailleurs, cette crise affectait plus les petites

et moyennes entreprises, car le conflit portait surtout sur les entreprises employées comme sous-traitantes des grandes compagnies. Le gouvernement de Michelle Bachelet va répondre aux protestations par la proposition d'une série de réformes législatives de surface, sans pour autant changer le noyau dur du problème, c'est-à-dire l'ancrage néolibéral du modèle économique chilien (Ruiz, 2012).

### *L'échec du Transantiago*

Parallèlement, une crise du transport surgit en 2007, à la suite de l'échec de la restructuration du transport public de Santiago, nommée le Transantiago. Alors que ce projet avait pour but de moderniser et d'apporter plus d'efficacité entre les différents quartiers et de desservir plus facilement les secteurs plus vulnérables, il s'est avéré un échec total. L'erreur principale fut la délégation du projet à des compagnies privées, suivant la tradition de l'ère Pinochet, alors que la modernisation du système public aurait dû être gérée directement par l'État (Weeks & Boruztky, 2012; Ruiz, 2012). En effet, ce projet aurait dû être bâti avec l'aide de citoyens, afin de prendre le pouls des besoins en transports publics à travers la ville. Selon Ruiz (2012): « *The Transantiago disrupted and effectively worsened the daily lives of members of lower-income groups, becoming one of the most humiliating experiences urban workers and poor had suffered in a long time* » (p.80).

Dans ce contexte, plusieurs protestations auront lieu dans les districts et dans les stations de métro. La crise du transport en commun va conduire à des mobilisations de quartier qui

vont ultimement porter des revendications plus larges au nom des secteurs des plus pauvres de la population chilienne (Ruiz, 2012).

Tout bien pesé, la révolution des Pingouins, la grève des travailleurs ainsi que l'échec du Transantiago illustrent les défis auxquels l'administration a dû faire face au lendemain de son élection. Ces protestations découlent d'une frustration issue de la démocratie de « consensus », établie lors de la transition démocratique. En fait, ces événements soulignent les difficultés de Michelle Bachelet à surmonter certains noyaux durs de la démocratie de « consensus », ce qui constitue une limite importante de sa portée sur la transition démocratique. Ainsi, la nature du système électoral force la présidente à constamment faire des compromis avec le secteur de la droite en ce qui a trait à l'éducation, au travail et aux transports, ainsi que d'autres secteurs tels que les retraites ou l'accès au système de santé (Weeks & Borzutzky, 2012, p.100).

Toutefois, il faut dire qu'après la mort de Pinochet en 2006, l'élite militaire n'interviendra plus dans la sphère politique. Dans ce contexte, Prognon (2010) affirme que la présidence de Michelle Bachelet symbolise la fin de la transition et confirme le statut démocratique du Chili, dans la mesure où l'obstacle principal à la consolidation démocratique, soit la subordination des autorités militaires aux autorités civiles, est finalement dépassé. Ainsi, avec l'élection de Michelle Bachelet dans la même année que la mort de Pinochet, la démocratie chilienne sera en mesure d'avancer sans le fantôme de la dictature. En revanche, certains fonctionnaires pro-Pinochet restent au gouvernement après la fin du régime militaire, et ce, jusqu'à la fin du mandat de Michelle Bachelet.

### 5.3.2 La continuité du système économique

La croissance soutenue de l'économie chilienne et la stabilité du système politique ont fait du Chili un des pays phares d'une démocratisation réussie. Pourtant, les décisions prises par le Parti de la Concertation lors de la sortie de la dictature militaire sont en fait dans la continuité du modèle économique de Pinochet, celle d'une économie néolibérale et ce, tout au long des mandats présidentiels. Ainsi, moins d'attention a été portée aux demandes sociales qu'au redressement de l'économie du pays, du moins au début de la transition. Or, Michelle Bachelet décide de ne pas remettre en question les prémisses économiques de ses prédécesseurs (Weeks & Borzutzky, 2012, p.100-101).

On va plutôt miser sur l'idée d'une « croissance avec équité » en favorisant la réduction du nombre de personnes sous le seuil de la pauvreté, ce qui fut un succès (de 44 % à 13,3 % durant les vingt années de la Concertation). Les décisions étaient basées sur une éthique de responsabilité plutôt qu'une éthique de conviction, c'est-à-dire qu'on va favoriser une gestion axée sur les résultats (Bitar & Lowenthal, 2015, p.57).

Conséquemment, le programme économique de l'administration de Michelle Bachelet est contraint de reprendre la politique macro-économique de l'agenda du Parti de la Concertation, tout en introduisant des mesures sur la réduction de la pauvreté, une réforme fiscale et une augmentation de l'investissement public (Bitar & Lowenthal, 2015, p.99). Ainsi, on ne veut pas complètement changer le système mis en place depuis le régime militaire, mais bien adopter une vision pragmatique des politiques économiques du pays.

Cette situation illustre l'importance du passé et de la période autoritaire dans la compréhension des limites du gouvernement de Michelle Bachelet.

Dans cette optique, la plupart de ses réformes ont comme objectif de réduire la pauvreté, mais elle ne pourra pas toucher au noyau dur des inégalités sociales : le modèle néolibéral. Cela n'est pas surprenant, dans la mesure où l'ONU a caractérisé l'Amérique latine comme la région qui a le taux le plus élevé d'inégalités de redistribution du revenu au monde. En effet, malgré la croissance économique positive du Chili, la classe aisée fait 40 fois plus en revenus que la classe pauvre du Chili, selon l'index de GINI dans le rapport des Nations Unies en 2005 (Ross, 2006, p.731). Ces inégalités proviennent surtout du libéralisme économique implanté lors de l'autoritarisme sud-américain et lors de l'expérience de la politique monétariste des années 1980 au Chili.

Certes, la croissance positive de l'économie chilienne et la majorité du gouvernement de Michelle Bachelet au parlement ont favorisé l'instauration de certaines réformes sociales, surtout celles qui traitent de l'égalité entre les sexes, telle que les politiques de lutte contre la pauvreté et de l'accès au système de justice pour les femmes. De plus, au début de son terme, elle a affirmé dans des débats télévisés qu'elle aurait voulu s'aligner avec des pays ayant des filets de protection sociale plus généreux, tels que le Canada, l'Australie et certains pays d'Europe (Ross, 2006, p.740). Or, le fait que le Chili se soit relativement bien sorti de la crise économique en 2008 et 2009 comparativement à d'autres pays a traduit une bonne gestion de l'économie chilienne, ce qui a d'ailleurs permis de faire



remonter sa popularité auprès de la population chilienne vers la fin de son mandat (Weeks & Boruztky, 2012).

En somme, nous croyons que les défis survenus lors de l'administration de Michelle Bachelet vont plus loin qu'une frustration généralisée de la population dans certains secteurs tels que l'éducation, le travail et les transports publics. Les conflits sociaux et les revendications sociales illustrent en fait que le système politique ne peut plus reposer sur les mêmes bases qu'au début de la transition démocratique. Alors que la personnalité de Michelle Bachelet symbolise une nouvelle ère, l'inefficacité dans la gestion de crise démontre que certains ancrages politiques doivent être changés de l'intérieur, ce que Michelle Bachelet essaie de faire en proposant un nouveau type de gouvernance.

Cependant, tout au long de sa présidence, elle est prise dans un certain paradoxe, c'est-à-dire qu'elle va promouvoir des politiques inclusives tout en essayant de garder un certain consensus au sein de son Parti, qui rappelons-nous provient de la première phase de la transition démocratique. Donc, on se retrouve dans une dichotomie où sa personnalité politique est nécessaire à la consolidation démocratique, alors que ses politiques sont limitées par sa formation politique même.

En tenant compte des contraintes politiques et économiques de la démocratie de « consensus » de 1990, la portée de l'élection de Michelle a été sans doute de renforcer la démocratie en consolidant un État représentatif des besoins de sa population. Par la nature de sa nomination et par son nouveau type de *leadership*, elle a mis en place un nouveau type de gouvernance en se réappropriant le politique et en ouvrant la sphère politique à la

société civile. Parallèlement, les défis soulevés lors de son mandat ont également démontré qu'elle seule ne peut pas changer le contexte politique; il s'agit d'une demande d'ordre sociétal.

## CONCLUSION

### Retour sur la question de recherche et les hypothèses de recherche

L'analyse sociohistorique a été très pertinente dans cette recherche, car elle a permis de remettre plusieurs événements dans leur contexte et ainsi amener à une compréhension plus profonde de la transition démocratique au Chili. Par ailleurs, la méthodologie utilisée nous a permis de faire une analyse exhaustive de la transition démocratique et de comprendre comment elle s'insère dans l'histoire du Chili. L'analyse sociohistorique nous a également permis de sortir des cadres théoriques traditionnels, dont ceux de la science politique. L'originalité de ce mémoire provient donc de l'utilisation de plusieurs perspectives disciplinaires afin d'expliquer un événement particulier, qui n'est habituellement analysé qu'à travers le prisme de la science politique. Le mémoire propose ainsi une nouvelle perspective, plus globale, sur le cheminement politique de l'ascension de Michelle Bachelet au pouvoir et de sa portée sur la transition démocratique chilienne.

Le cadre analytique proposé dans ce mémoire a permis de répondre à la question de recherche suivante : « En tenant compte des contraintes politiques de la démocratie de « consensus » léguées par la dictature, quelle est la portée de l'élection de Michelle Bachelet à la présidence en 2006 sur la transition démocratique au Chili? ».

Nous avons proposé deux hypothèses pour répondre à cette question : l'élection présidentielle de Michelle Bachelet a contribué à la consolidation de la transition démocratique, dans la mesure où elle a annoncé une nouvelle manière de faire de la

politique, c'est-à-dire amener un nouveau type de leadership, ce qui représente une rupture fondamentale avec la démocratie de « consensus » instaurée en 1990 lors de la transition démocratique; son type de gouvernance se positionne en rupture avec ceux des gouvernements précédents, ces derniers reposant sur la culture politique dominante de la bonne gouvernance, tandis que la gouvernance de Michelle Bachelet se fonde sur une démocratie de justice, en se réappropriant le domaine politique et par l'ouverture à la société civile de la sphère politique.

La transition démocratique du Chili s'échelonne sur plusieurs étapes. Si, d'un point de vue transitologique, la transition démocratique chilienne s'est effectuée avec la première élection de Patricio Aylwin en 1990, ce mémoire rend compte du fait que la transition démocratique chilienne est plus compliquée qu'elle ne paraît et qu'il est important de retracer l'histoire de la transition de façon politique et intellectuelle afin de véritablement comprendre les mécanismes qui la façonnent. Cela rejoint la thèse de Joignant (2005), invitant à éviter le piège du calendrier juridique pour définir le passage d'une dictature à une démocratie. Dans ce contexte, nous avons dépassé le cadre de la transitologie pour expliciter le passage de la dictature à la démocratie chilienne.

Ainsi, certaines décisions ont été prises au début de la transition, pour ensuite établir un ordre de priorités échelonné sur vingt ans. La première étape a été d'établir une démocratie libérale, c'est-à-dire un système axé sur la stabilité et la notion de compromis entre les dirigeants militaires et le Parti politique au pouvoir afin d'assurer la longévité du retour à la démocratie. Il est important de remettre la transition chilienne dans son contexte, soit

la période de la dictature militaire, afin de comprendre les décisions prises lors de la transition démocratique pour l'avenir du pays. L'autoritarisme bureaucratique a eu un impact non négligeable sur la façon dont le retour à la démocratie a été entamé.

Le premier président post-dictature du pays, Patricio Aylwin, a misé sur la légitimation du système, malgré ses enclaves autoritaires, pour ensuite la changer de l'intérieur. La première étape était de subordonner les forces militaires aux autorités civiles afin de reconstituer un gouvernement légitime. La deuxième étape était de reconnaître les violations de droits humains et les crimes du passé, afin de permettre à la société de tourner la page et de laisser la mémoire de la dictature s'estomper. Puis, c'est avec l'administration Lagos, dix ans après la transition, qu'on a pu véritablement voir une condamnation des militaires, quoique la loi d'amnistie de 1978 reste en vigueur. La littérature nous permet de conclure que le temps a beaucoup joué sur le programme du Parti de la Concertation. Chaque président a été important dans la mise en œuvre de leur agenda politique et le succès électoral du Parti de la Concertation revient à l'harmonisation des priorités à travers chaque mandat.

Quoique plusieurs avancées aient été entamées sous les trois premiers présidents de la transition, ce n'est qu'à partir du gouvernement de Michelle Bachelet qu'on a pu rompre avec la démocratie de « consensus », dans la mesure où elle a brisé les barrières de la sphère politique en proposant un nouveau type de *leadership* et en invitant la société chilienne au processus décisionnel, ce qui a favorisé la démocratisation du pays et ainsi, sa consolidation démocratique.

En effet, selon Doran (2006), la portée de l'élection de Michelle Bachelet de 2006-2010 a été d'ouvrir la boîte de Pandore de la démocratie de « consensus », fondée sur *le rejet de conflit* issu du paradigme de la bonne gouvernance et de proposer une alternative au modèle, c'est-à-dire une démocratie axée sur la justice. Cette nouvelle conception provient d'une *juridification par le bas*, c'est-à-dire d'une société mobilisée qui réclame maintenant un accès à la voix politique au changement social (Doran, 2006, p.41). Selon Doran (2006), ce phénomène nécessite de compléter le processus de transition et exige une démocratie achevée.

Plus encore, on peut dire que son élection à la tête du pays s'annonce comme une véritable rupture des gouvernements précédents et de la démocratie de « consensus », dans la mesure où elle introduit un nouveau type de *leadership*, et ce, par la nature de sa nomination et par son style de *leadership* personnel qu'on peut qualifier de « réconciliateur » ou de « féminin » (Bitar & Lowenthal, 2015; Lieberfeld, 2011; Ross, 2006; Thomas, 2011). De plus, il faut voir que son élection va prouver non seulement qu'une femme peut accéder au pouvoir dans une société encore très traditionaliste, mais que l'ouverture de la sphère politique permet de consolider la démocratie, car les populations opprimées vont finalement avoir une voix politique, ce qui va amener une hausse de la participation citoyenne dans les décisions étatiques. Cela s'avère positif pour la légitimité des institutions.

L'ouverture à la société civile amenée par le type de gouvernance de Michelle Bachelet va également accentuer l'expression publique de la souffrance due aux exactions du régime

dictatorial, et ainsi conduire à une revitalisation de l'action collective à cet égard (Borgeaud-Garciandia, Lautier, Penafiel & Tizziani, 2009). La culture politique dominante sera donc ébranlée par le mouvement de justice, notamment en ce qui concerne la loi sur l'impunité et la Constitution de 1980 (Doran, 2010). Ainsi, la revitalisation de l'action collective va permettre une remontée de la confiance envers les institutions politiques de la part d'une importante partie de la population, notamment les plus pauvres et les plus marginalisés.

En effet, le premier mandat de Michelle Bachelet permet d'ébranler l'idée selon laquelle la démocratie de « consensus » est nécessaire à la stabilité politique du pays. Son élection à la présidence va en quelque sorte « boucler la boucle » de la transition démocratique chilienne et assurer sa démocratisation. La stabilité politique est dès lors octroyée par la confiance de la population envers son gouvernement, ce qui va renforcer les institutions politiques du pays. La société civile est incluse dans les décisions sur l'avenir du pays, ce qui va légitimer les processus décisionnels et ainsi renforcer l'État de droit pour les années à venir. Nous croyons que le *leaderhip* ainsi que le style de gouvernance de Michelle Bachelet a permis de se défaire de la culture politique de la bonne gouvernance, pour en introduire une nouvelle, soit la démocratie de justice.

Le paradoxe de la personnalité politique de Michelle Bachelet

Toutefois, le rôle de Michelle Bachelet dans la transition démocratique doit être nuancé. À la lumière de cette recherche, nous croyons que son rôle est surtout symbolique, c'est-à-dire sur le plan de ce qu'elle *représente* dans le développement politique chilien : un nouveau type de *leadership* qui s'inscrit en rupture des gouvernements précédents et de la démocratie de « consensus » et une attitude ouverte à l'inclusion de la société civile aux processus décisionnels, ce qui va renforcer l'État de droit et la consolidation de la transition démocratique.

En effet, elle se heurte aux structures politiques préétablies de la démocratie libérale. De plus, elle doit garder le consensus au sein de son propre Parti politique pour faire avancer ses demandes institutionnelles. En ce sens, le rôle de Michelle Bachelet dans la transition démocratique est fondamentalement au niveau de sa personnalité politique.

D'un côté, il faut voir que l'élection à la présidence de Michelle Bachelet s'insère dans le contexte international de l'époque, dont le virage à gauche de plusieurs pays latino-américains, connu sous le nom de « vague rose ». L'élection de Michelle Bachelet s'insère ainsi dans un contexte d'une crise identitaire, où l'élite traditionnelle est remplacée par une élite de proximité, c'est-à-dire un personnage dans lequel les secteurs les plus défavorisés se reconnaissent. Ainsi, l'élection à la présidence d'une personnalité politique comme Michelle Bachelet répond à une demande de proximité et d'identification de la population aux élites gouvernementales. De plus, selon Ostiguy (2005), dans les années 2000, on assiste à l'amplification du rôle de la personnalité politique dans les résultats électoraux, et ce, au-delà des orientations idéologiques du candidat.



Or, pour le Parti de la Concertation, elle redonne un souffle à la demande de revitalisation du Parti, dans la mesure où les conditions sociopolitiques sont changeantes depuis 1990; le Parti a besoin de justifier son maintien au pouvoir. En effet, après la présidence de Lagos de 2000-2006, les limites de la démocratie axée sur la stabilité se font plus évidentes, notamment par l'augmentation des manifestations des *plopadores* sur la représentation civile dans le politique. En d'autres mots, la culture politique de la bonne gouvernance est de plus en plus remise en question par la société chilienne; l'identité populaire n'est plus axée sur l'*efficacité* et la *stabilité*, mais bien par une demande de changement d'ordre sociétal. On désire avoir accès à la sphère politique et faire entendre les revendications sociales. Ce phénomène est d'ailleurs perçu dans plusieurs pays latino-américains, en tant que la « vague rose ».

Ainsi, en ouvrant le politique aux organisations civiles et aux mouvements sociaux, la gouvernance de Michelle Bachelet renforce la légitimité des institutions et conséquemment, assure la consolidation démocratique. La présidence de Michelle Bachelet s'offre comme une alternative au modèle politique de la stabilité en introduisant une nouvelle façon de gouverner.

Par contre, selon Weeks & Borzutzky (2012), la popularité de Michelle Bachelet est perçue comme un cadeau empoisonné, dans la mesure où ses volontés personnelles se heurtent à la vision du Parti auquel elle appartient, ce qui va créer beaucoup de frictions au sein de la Concertation. En effet, en conduisant ses politiques à sa façon, elle va s'aliéner certains secteurs du Parti, ce qui va engendrer beaucoup de frictions internes. À

terme, cela va créer de l'instabilité politique au sein du Parti, ce qui va découler sur la perte des élections de 2010 au profit de la droite conservatrice de Sebastián Piñera, ce qui clôt l'épisode politique des vingt années au pouvoir de la Concertation.

Pour Weeks & Borutzky (2012), on retrouve deux images de Michelle Bachelet : celle en tant que personnalité politique, c'est-à-dire une actrice transformationnelle qui se positionne en rupture complète avec ses prédécesseurs et qui se défait de la démocratie de « consensus » par une approche inclusive des organisations civiles dans le processus institutionnel ; et celle en tant que *leader* du Parti de la Concertation, soumise à une structure néolibérale et à des prémisses politiques qui persistent depuis le retour à la démocratie en 1990 (2012, p.105, p.114). Or, lors de son premier mandat, certains ancrages autoritaires persistent dans l'arène politique et se heurtent à ses réformes constitutionnelles, tels que le système électoral hérité de la Constitution 1980, qui favorise la droite et qui rend difficile l'adoption de ses nouveaux projets de loi.

De plus, le climat social de son premier mandat est très tendu, comme en attestent la révolution des Pingouins en 2006 ainsi que la grève générale des travailleurs en 2007. En effet, elles illustrent des frustrations d'ordre sociétal qui perdurent dans la société chilienne. Son incapacité à résoudre les crises dévoile également comment ses volontés personnelles se heurtent au système politique en place.

Si, en 2009, elle termine son mandat avec la plus haute popularité (80%) de tous les présidents des vingt dernières années et qu'elle est la personnalité politique la plus admirée au Chili, on peut supposer, somme toute, que ce soutien est principalement dû à sa

personnalité politique et à ses valeurs inclusives et participatives, et non au bilan de son gouvernement (Weeks & Boruztky, 2012, p.112). Ainsi, la contribution de Michelle Bachelet à la transition démocratique porte sur la symbolique de sa personnalité politique, qui répond à un besoin de revitalisation de l'action collective afin de renforcer la démocratisation du Chili.

Certes, il faudra attendre son deuxième mandat de 2014-2017 afin de voir des changements considérables tels que la dépénalisation partielle de l'avortement (2017), la reconnaissance de l'union civile pour les couples homosexuels (2015) ou encore le changement du système électoral au système proportionnel (2017) (Le journal de Montréal, 2015; Le Presse, 2017; The Guardian, 2017). Le changement du système électoral représente également la fin des enclaves autoritaires héritées de la dictature (Garreton, 1989).

Les limites méthodologiques ont engendré certaines omissions qui seraient très intéressantes à mettre en perspective à la suite de ce mémoire, telles que la question du genre en politique, l'évolution des perspectives féministes face à la dictature ou encore la comparaison entre la transition espagnole et la transition démocratique au Chili. Il serait également intéressant de faire une analyse comparative de son premier mandat de 2006-2010 avec son deuxième mandat de 2014-2017.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Anonyme. (2011, 18 août). Chile recognises 9,800 more victims of Pinochet's rule. *BBC News*, en ligne, <https://www.bbc.com/news/world-latin-america>

Anonyme.(2015, 20 janvier). Le Chili met fin au système électoral hérité de la dictature, *LaPresse*, en ligne, <http://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/201501/20/01-4836946-le-chili-met-fin-au-systeme-electoral-herite-de-la-dictature.php>

Anonyme.(2011, 21 août).Le Chili ouvre la porte à l'avortement après 28 ans d'interdiction. *Le journal de Montréal*, en ligne, <https://www.journaldemontreal.com/2017/08/21/le-chili-ouvre-la-porte-a-lavortement-apres-28-ans-dinterdiction>

Anonyme.(2017, 27 août). Essential rights': Chile's President Bachelet introduces gay marriage bill. *The Guardian*, en ligne, <https://www.theguardian.com/global-development/2017/aug/29/chile-president-michelle-bachelet-introduces-gay-marriage-bill>

Anonyme.(2017, 17décembre). Élection au Chili : le conservateur Sebastian Piñera l'emporte. *Radio-Canada*, en ligne, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1073638/chili-elections-second-tour-presidentielles-pinera-guillier>

Avritzer, L. (2002). *Democracy and the public space in Latin America*.United Kingdom: Princeton University Press.

Bartra, R. (2009). « Populisme et démocratie en Amérique latine, notes et réflexions ». *Problèmes d'Amérique latine*,71(1), 11-25.

Bennett, T. (2007). « Making Culture, Changing Society: the perspective of «culture studies ». *Cultural Studies*, 21(4-5), 610-629.

Bitar, S. & Lowenthal, A. (2015). *Putting principles into practice: Democratic transition Conversations With World Leaders*. Baltimore: John Hopkins University Press.

Borgeaud-Garciandia, N., Lautier, B., Penafiel, R. & Tizziani, A. (2009). *Penser le politique en Amérique latine. La recréation des espaces et des formes du politique*, Coll. Hommes et sociétés, Paris: Karthala.

Brassard-Duperré, M-È. (2005). *L'économie populaire solidaire, outil de reconstruction de la paix : le cas du Chili*. Mémoire. Gatineau, Université du Québec en Outaouais, Département des Sciences sociales, 211 p.

Brisset-Foucault, F., Saint-Upéry, M., Sintomer, Y. & Lipietz, A. (2006). « Amérique latine : les racines du tournant à gauche ». *La Découverte, Mouvements*, 47-48(5), 5-12.

Brown, A. (2014). *The Myth of the Strong Leader: Political Leadership in the Modern Age*. New York: Basic Books.

Calligaro, O. (2017). « La politique européenne de la culture : Entre paradigme économique et rhétorique de l'exception ». *Politique européenne*, 56(2), 8-28.

Campenhoudt, L.V., Marquet, J. & Quivy, R. (2011). *Manuel de Recherche en Sciences Sociales*. Paris: Dunod (4<sup>e</sup>Ed).

Collier, R., Collier, D. (2002). *Shaping The Political Arena: Critical Junctures, the Labor Movement, and Regime Dynamics in Latin America*. Notre Dame: University of Notre-Dame Press.

Compagnon, O. & Gaudichaud, F. (2008). « Chili : Un passé trop vite passé ». *C.N.R.S., La Revue, Editions Hermès*, 3(52), 83-89.

Corten, A. (2003). « Une langue politique postpopuliste : l'épilogue de l'affaire Pinochet ». *Politique et Sociétés*, 22(1), 3-25.

Dabene, O. (2008). *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> Siècle*. Paris: La découverte.

Doran, M.-C. (2006). *Processus démocratiques et légitimité de la stabilité à la justice : le cas du Chili 1990-2005*. Doctorat. Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de la Science politique, 598 p.

Doran, M.-C. (2010). « Les femmes et la politique au Chili : la dynamique et l'impact de l'accession au pouvoir de Michelle Bachelet ». *Recherches Féministes*, 23(1), 9-27.

Duménil, G., Löwy, M. & Lemoine, M. (2007). « Le progrès des gauches en Amérique latine: gouvernements, mouvements sociaux et luttes indigènes ». *Actuel Marx*, 2(42), 111-125.

Durand, A-A.(2018, 2 février).Qu'est ce que le féminicide ? *Le Monde*, en ligne, [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/02/02/qu-est-ce-que-le-feminicide\\_5251053\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/02/02/qu-est-ce-que-le-feminicide_5251053_4355770.html)

Durkheim, É. (1895). *Les règles de la méthodologie sociologique*. Paris: Felix Alcan.

Forstenzer, N. (2013). « Représenter les intérêts des femmes dans le Chili de la post-Dictature : enjeux et conflits ». *Revue internationale de politique comparée*, 20(1), 25-45.

Fregosi, R. (2011). *Parcours transnationaux de la démocratie : transition, consolidation, déstabilisation*. Belgique : P.I.E Peter Lang.

Garretòn, M.A. (1989). *La posibilidad democratica en chile*. Chili : Flasco.

- Gauthier, B. (2009). *Recherche Sociale : de la problématique à la collecte de données*. Québec : Les presses de l'Université du Québec.
- Giblin, B. (2006). «Nouvelle géopolitique en Amérique latine ». *La Découverte, Hérodote*, 4(123), 3-8.
- Huneeus, C. (2005). « La démocratie dans un pays divisé par le passé : le Chili ». *Politique et Sociétés*, 24(2-3), 61-85.
- Huntington, S. P. (1991). « Democracy's third wave ». *Journal of Democracy*, 2(2), 12-34.
- Joignant, A. (2005). « La politique des «transitologues» : luttes politiques, enjeux théoriques et disputes intellectuelles au cours de la transition chilienne à la démocratie ». *Politique et sociétés*, 24(2-3), 33-59.
- LeGrand, C. (2006, 11 décembre). Chili : Pinochet est mort sans avoir été jugé. *Le Monde*, en ligne, [https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2006/12/11/chili-augusto-pinochet-est-mort-sans-avoir-ete-juge\\_844198\\_3222.html](https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2006/12/11/chili-augusto-pinochet-est-mort-sans-avoir-ete-juge_844198_3222.html)
- LeGrand, C. (2014, 25 janvier). Chili : nombre record de femmes dans le gouvernement. *Le Monde*, en ligne, [http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/01/25/chili-michelle-bachelet-devoile-son-nouveau-gouvernement\\_4354265\\_3222.html](http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/01/25/chili-michelle-bachelet-devoile-son-nouveau-gouvernement_4354265_3222.html)
- Lieberfeld, D. (2011). « Reconciliation-Oriented Leadership: Chilean President Michelle Bachelet ». *Peace and Conflict: Journal of Peace Psychology*, 1, 303-325.
- Mainwaring, S. & Scully, T. R. (2010). *Democratic governance in Latin America*. Standford: Stanford University Press.
- Marques-Pereira, B. (2005). « Le Chili : une démocratie de qualité pour les femmes ? ». *Politique et sociétés*, 24(2-3), 147-169.
- Marques-Pereira, B. & Pfefferkorn, R. (2011). « Genre, politiques sociales et citoyenneté : enjeux et recompositions. Introduction ». *Cahiers du genre*, 2(3), 5-19

- Mesherry, P. J. (2002). « Tracking the Origins of a State Terror Network: Operation Condor ». *Latin American Perspectives*, 29(1), 38-60.
- Menjívar, N. & Rodriguez, C. (2005). *When States Kill: Latin America, the U.S, and Technologies of Terror*. Texas:University of Texas press.
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser sa mémoire ou sa thèse côté jeans & côté tenue de soirée*. Québec : Les presses de l'Université du Québec.
- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en Sciences humaines et sociales*.Paris: Armand Collin.
- Noiriel, G. (2006). *Introduction à la socio-histoire*.Coll. « Repères, thèses et débats », Paris: La Découverte.
- O'Donnell, G., Schmitter, P.C & Whitehead, L. (Eds) (1986). *Transitions from the authoritarian rule /Prospects for Democracy*.Baltimore : John Hopkins University Press.
- Offroy, B. (2010). « Le Paraguay, un nid du Condor. La dictature du général Stroessner, la répression et le système Condor ». *Vingtième siècle, Revue d'Histoire*, 1(105), 33-44.
- Ostiguy, P. (2005). « La transformation du système de Partis chilien et la stabilité politique dans la post-transition ». *Politique et sociétés*, 24(2-3), 109-146.
- Poupart, J. (Ed). (1997). *La recherche qualitative; Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville : Éditions Gaëtan Morin.
- Prognon,N. (2010). « Le Chili, une transition vers la démocratie aboutie ? ». *ILCEA*, 1, 2-13.
- Ross, J. (2006). « Michelle Bachelet ». *International Journal*, 61(3), 724-733.
- Rouquié, A. (2010). *À l'ombre des dictatures: la démocratie en Amérique latine*.Paris: Albin Michel.



- Ruiz, C. (2012). « New social Conflicts under Bachelet ». *Latin American perspectives*, 185(4), 71-84.
- Seignobos, C. (1901). *La méthode historique appliquée aux Sciences sociales*. Paris : Félix Alcan.
- Sicker, M. (2001). *Geopolitics of Security in the Americas: Hemispheric Denial from Monroe to Clinton*. London : Praeger Publishers.
- Slack, K. (1996). « Operation Condor and Human Rights: A report from Paraguay's Archive of Terror ». *Human Rights Quarterly*, 18(2), 492-506.
- Stoffel, S. (2006). « Élections résidentielles au Chili : Michelle Bachelet, pour une «autre» politique? ». *La Chronique des Amériques*, (12), 1-9.
- Thomas, G. (2011). « Michelle Bachelet's Liderazgo Femenino (Feminine Leadership) ». *International Feminist Journal of Politics*, 13(1), 63-82.
- Tilly, C. (2007). *Democracy*. New York : Cambridge University Press.
- Vagnoux, I. (2010). « Washington et les régimes militaires Sud-Américains (1964-1989) Des alliances encombrantes ». *Vingtième siècle, Revue d'Histoire*, 1(105), 17-32.
- Valdivia Ortiz de Zárate, V. (2010). « Construction du pouvoir et régime militaire sous Augusto Pinochet ». *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, (105), 93-107.
- Verdo, G. & Vidal, D. (2012). « L'ethnicité en Amérique latine : un approfondissement du répertoire démocratique? ». *Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), Critique internationale*, 4(57), 9-22.
- Weeks, G. & Borzutzky, S. (2012). « Michelle Bachelet's Government : The paradoxes of a Chilean President ». *Journal of Politics in Latin America*, 4(3), 97-121.